

ASSOCIATION POUR LA
CONSERVATION DU
CHÂTEAU
D'ORON

Bulletin 1994

ATTENTION! A lire en priorité et en respectant les délais:

Page 71: Convocation à l'Assemblée générale du dimanche 24 avril

Page 74: l'Association fête ses 60 ans dans le cadre d'un bal costumé le 28 mai

Page 73: Soirée Jazz du 8 avril

Page 77: Paiement des cotisations

Distant de 20 km de Lausanne en direction de Fribourg, le château est situé sur la commune d'Oron-le-Châtel.

2

Accès:

En voiture: par la RN9, à 10 km de la sortie de Chexbres
par la RN 12 à 13 km de la sortie de Vaulruz ou à 10 km de la sortie de Châtel-St-Denis. Parking pour environ 200 voitures

En train: Sur la ligne Lausanne - Berne, à 150 m de la gare d'Oron

Visites du Château:

Du 1er mars au 30 novembre:

Le samedi et le dimanche de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Les groupes peuvent visiter à d'autres heures sur rendez-vous préalable auprès des guides

Du 1er décembre au 28/29 février: pas de visites sauf pour les groupes.

Guides: Elisa Rossier ☎ (021) 907 78 27, Fax (021) 907 94 79

Nadia Gonus ☎ (021) 907 90 51, Fax (021) 907 90 51

Gardien: Erik Bonder ☎ (021) 907 72 22

Tarifs des visites:

- a) par personne adulteFr 5.-
- b) militaires, étudiants, rentiers AVSFr 2.50
- c) enfants jusqu'à 16 ansFr 1.-
- d) écoles, par enfant ou accompagnant.....Fr 0.50
- e) groupes dès 20 personnesFr 2.50

Location de salles pour banquets, conférences, concerts, etc...

s'adresser:

Au secrétariat: ☎ (021) 907 90 51 Fax (021) 907 90 51

Association pour la Conservation du Château d'Oron, Madame Nadia Gonus, 1608 Chesalles-sur-Oron. Pour les tarifs de location, voir page 78.

Pour tous les renseignements au sujet des repas et des réceptions:

Restaurateur officiel du Château:

Le Montreux Palace, 100 Grand Rue 1820 Montreux

☎ (021) 963 53 73 Téléc 453 101 Fax (021) 963 73 23

Bureau: Château d'Oron ☎ (021) 907 88 27

Table des matières

Château d'Oron - Mode d'emploi	2
Table des matières	3
Comité de l'Association	4
Billet du Président	7
Procès-verbal de l'Assemblée générale 1993	9
Château d'Oron: château du livre et de l'illustration	18
Les lieux-dits d'Oron-le-Châtel	21
Cent quarante mille francs en 1935	25
Catherine de Wattewille	28
Les migrations quotidiennes dans le district d'Oron	31
La fondation de l'ACCO	39
Les conférences du Château d'Oron	42
Situation financière de l'Association: Les comptes 1993	48
Le budget 1994	50
La restauration des grandes toiles de la Salle des Oron	53
Statistiques: les visiteurs, les membres, les repas	54
Contrastes 1934-1994	56
Liste des membres au 31.12.1993	58
Statuts de l'Association	69
Assemblée générale du 24 avril 1994	71
Soirée Jazz du 8 avril 1994	73
Soirée costumée du 28 mai. 60 ans de l'ACCO	74
Paiement de la cotisation annuelle	77
Tarifs de location des salles	78
Bibliographie, crédit photographique, rédaction	79
Notes	80

Comité de l'Association

Président:

Raymond Junod, *Case postale 3061, 1002 Lausanne*
Tél 320 11 60 Fax 311 05 38

4

Vice - Président, Trésorier:

André Locher, *Au Champ à la Meille, 1608 Oron-le-Châtel*
Tél 907 85 78 Fax 907 95 72

Secrétaire:

Nadia Gonus, *1608 Chesalles sur Oron*
Tél 907 90 51 ou 907 94 64 Fax 907 90 51

Membres:

Ami Desmeules, *La Louchyre, 1084 Carrouge*
Tél 907 77 51 Fax 907 97 51

Marinette Leresche, *1610 Oron-la-Ville*
Tél 907 76 74 ou 907 85 44

Werner Jeker, *Les Ateliers du Nord, Place du Nord 2, 1005 Lausanne*
Tél 320 58 08 Fax 320 58 43

Marianne Corboz, *Rte du Flon, 1610 Oron-la-Ville*
Tél 907 76 65 ou 924 27 56 Fax 907 84 94

* Silvia Kimmeier, *Bibliothèque cantonale et universitaire, Dorigny,*
1015 Lausanne
Tél 692 48 02 Fax 692 48 45

* Ivan Kolecek, *Rue Enning 8, 1003 Lausanne*
Tél 320 88 50 Fax 311 02 63

* sous réserve de ratification par l'assemblée générale

Organisation du Comité

1 . Contacts avec donateurs, sponsors, autorités, presse...	<i>Junod</i>	<i>Desmeules</i>
2 . Recrutement de nouveaux membres	<i>Desmeules</i>	<i>Tous</i>
3 . Musée, musée du livre et de l'illustration Bibliothèque	<i>Kimmeier</i>	<i>Locher/Kolecek/ Gonus</i>
4 . Forêt et terrains, source	<i>Desmeules</i>	
5 . Photographies	<i>Locher</i>	
6 . Restaurations historiques	<i>Kolecek</i>	<i>Locher</i>
7 . Travaux d'entretiens courants	<i>Locher</i>	<i>Leresche</i>
8 . Systèmes de sécurité	<i>Desmeules</i>	<i>Locher</i>
9 . Surveillance et instruction des gardiens et aides	<i>Desmeules</i>	<i>Leresche/Locher</i>
10 . Contacts avec le Restaurateur et Montreux Palace	<i>Leresche</i>	<i>Corboz/Locher</i>
11 . Location des salles	<i>Gonus</i>	<i>Montreux Palace</i>
12 . Bulletin d'information	<i>Locher</i>	<i>Corboz/Jeker</i>
13 . Publicité	<i>Jeker</i>	<i>Locher/Corboz</i>
14 . Comptabilité et fichier des membres	<i>Locher</i>	
15 . Procès-verbaux et archives	<i>Gonus</i>	
16 . Correspondance	<i>Bureau</i>	
17 . Organisation des repas (AG, Comité)	<i>Gonus</i>	<i>Leresche/Corboz</i>
18 . Animations	<i>Corboz</i>	<i>Locher/Junod Leresche/Gonus</i>



Pour les responsables du Château d'Oron, l'année 1993 a été riche d'activités et d'événements.

Le cycle de conférences tout d'abord. Fondé sur les expériences de la première reprise des conférences d'Oron, le comité a décidé de revoir la formule en la simplifiant. "Parmets et par mots" qui avait l'ambition de jumeler conférences et repas n'a pas répondu à notre attente. De même, l'étalement des soirées d'octobre à avril faisait perdre la notion même de cycle de conférences. Enfin, les frais d'intendance et d'organisation ont seulement permis de réaliser une opération blanche sur le plan financier.

Cette année en revanche, la nouvelle formule a été appréciée. Trois soirées concentrées sur quatre semaines, des conférenciers prestigieux, un buffet simple mais appétissant ont contribué au succès de ces manifestations dont le bilan moral et financier est très positif. Ce résultat est dû aussi et surtout à l'engagement des membres du comité de l'Association et de la société de développement d'Oron, de leurs conjoints et de plusieurs collaborateurs aussi enthousiastes que bénévoles. Un grand merci à toutes et à tous. C'est avec confiance et conviction que la décision de récidiver en 1994 a été prise. Des précisions vous seront données à l'assemblée générale.

Le musée du livre et de l'illustration entre dans sa phase active de réalisation. Les contacts pris avec M. Pierre Sauter permettent de préciser quel sera le rôle de notre association et celui de la Fondation du musée en voie de création. Un groupe de travail spécifique a été créé au sein du comité de manière à faire progresser le dossier dans des conditions et des délais raisonnables. La perspective de l'installation de ce musée entraînera des travaux qui devront être pris en charge par l'association. Selon une première estimation, il faudrait investir une somme de quelque Fr.300'000.- à quoi s'ajoute un montant du même ordre de grandeur pour des travaux de première urgence dont notre édifice a grand besoin; comme nous avons grand besoin quant à nous de trouver de généreux sponsors.

Grâce à l'entente intervenue avec le Montreux Palace, un prospectus rajeuni est maintenant à la disposition de nos visiteurs. La conception et la réalisation est due au talent de Werner Jeker, membre du comité de notre association.

Lors de la prochaine assemblée générale, deux nouveaux membres devront être désignés au comité en remplacement de Mme Brigitte Waridel et de M. Yves Callet-Molin, démissionnaires. A cette occasion, des propos de circonstances exprimeront ce que nous ressentons consécutivement à ces deux départs que nous regrettons vivement. Sans plus attendre, le comité s'est mis à la recherche de candidats susceptibles de se mettre à la disposition de notre association. C'est ainsi qu'il soumettra aux suffrages de l'assemblée les deux personnalités suivantes:

- Mme Silvia Kimmeier, directrice-adjointe de la BCU, responsable de la bibliothèque de Dorigny et
- M. Ivan Kolecek, architecte, engagé dans la restauration de bâtiments existants, comme par exemple le Palais de Rumine à Lausanne.

L'année qui vient est celle du 60^e anniversaire de notre association. Trois membres du comité, Marianne Corboz, Marinette Leresche et André Locher ont pris l'heureuse initiative de marquer cet anniversaire par un bal costumé au Château. Que chacun retienne la date du 28 mai et les indications particulières contenues dans ce bulletin.

Le président, soutenu par une équipe active et imaginative, sait aussi que l'association ne peut atteindre ses objectifs que si celle-ci peut compter sur les adhérents fidèles qui participent par une cotisation annuelle bienvenue certes, mais aussi par leur présence à nos différentes manifestations. Signe encourageant, cette année ce seront 49 nouveaux membres qui seront convoqués à l'assemblée du 24 avril où j'espère pouvoir vous saluer très nombreux.

A l'issue de l'assemblée générale, je me réservais de vous offrir une surprise de la part d'un de nos membres les plus fidèles. Ce ne sera plus une surprise, mais une certitude: M. Pierre Graber, ancien Président de la Confédération, a bien voulu accepter de nous donner son appréciation sur un thème qui lui tient à coeur et qui nous intéresse tous. Il examinera quelles sont les conditions pour qu'un gouvernement, cantonal ou fédéral, conduise une politique cohérente avec fermeté, mais avec le souci constant d'assurer une bonne communication avec les citoyens.

Procès-verbal de l'assemblée générale 1993

Présidence : M. Raymond Junod, président
Comité : M. André Locher, vice-président et trésorier
Mme Nadia Gonus, secrétaire
Mmes Marinette Leresche, Brigitte Waridel
MM. Yves Callet-Molin, Ami Desmeules
Excusé : M. Werner Jeker.

Le président ouvre l'Assemblée Générale 1993 à 11h⁰⁰ et adresse à tous une très cordiale bienvenue. Il salue les fidèles membres de l'Association et les invités. Parmi ces derniers, il distingue particulièrement :

M. Maurice Meylan, Président du Grand Conseil
M. Ami Desmeules, Préfet du district d'Oron, représentant du Conseil d'Etat
MM. les représentants des municipalités d'Oron-le-Châtel et d'Oron-la-Ville
M. Pierre Graber, ancien président de la Confédération
M. Pierre Sauter, conservateur de musée
M. Erik Bonder, notre nouveau gardien
Mmes et MM. nos fidèles guides et collaborateurs
Mmes et MM. les représentants de la presse.

En revanche, il se doit d'excuser plusieurs invités, en particulier M. Alfred J. Frei, directeur général du Montreux Palace.

D'autre part, il rappelle le décès de plusieurs de nos membres, depuis la dernière assemblée, et souligne surtout la disparition de notre président d'honneur, M. Héli Liard, qui éprouvait une véritable passion pour le Château d'Oron et l'a incarné pendant plus de 20 ans. M. Robert Kissling lui rend un hommage émouvant dans le bulletin 93. Le président prie alors l'assemblée d'observer quelques instants de silence à la mémoire d'Héli Liard et de nos disparus.

L'ordre du jour, qui figure à la page 71 du bulletin 93, est alors abordé. Comme il ne soulève aucune objection, le président passe immédiatement au point 1.

I. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 3 mai 1992:

Ce dernier est transcrit aux pages 10 à 13 du bulletin 93; personne ne formulant de remarques sur sa teneur, il est donc adopté avec remerciements à son auteur.

II. Rapport du président:

Il remercie nos trois collègues du comité, Mme Waridel et MM. Locher et Jeker, réalisateurs du bulletin 93, pour la très bonne image que ce fascicule donne de notre

Château.

10

De même, il exprime toute sa gratitude à ceux et celles qui ont bien voulu rédiger l'une ou l'autre rubrique de ce bulletin, qui contient également la dernière communication de notre regretté Héli Liard.

Il en vient alors véritablement à son rapport :

2.1 Animation :

La commission d'animation, qui siège avec deux délégués de la Société de Développement d'Oron a consacré de nombreuses séances à la réalisation d'un cycle de conférences.

Mme Brigitte Waridel, de sa plume alerte, relate deux soirées de 1992 (aux pages 18 à 20 du bulletin 93), où nous avons eu le privilège d'entendre M. Gérard Rabaey et son maître M. Frédy Girardet, puis M. Alain Decaux. Lors des deux dernières soirées au début 1993, nous avons assisté à un débat plaisant et animé sur la BD et, pour terminer, nous avons été plongés dans les « racines de notre langue » par M. Jean-Pierre Chavan. Ce dernier étant présent à notre assemblée, M. Ami Desmeules lui remet un cadeau au nom du comité et de l'association.

Le bilan de ce premier cycle de conférences, dressé par la commission d'animation, s'avère financièrement et moralement positif. Cette formule a cependant révélé quelques imperfections, notamment au niveau du repas; nous nous appliquerons donc à corriger ces défauts de jeunesse.

Mais, d'ores et déjà, le président annonce que la commission d'animation ACCO/SDO prévoit trois manifestations pour l'automne 1993.

D'autre part, il remercie tous ceux qui ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à la réussite de cette première expérience. Il exprime tout particulièrement sa gratitude au Service Culturel Migros, pour la promotion de nos conférences, la vente des billets et la gestion des réservations, en étroite liaison avec M. Pierre-André Kissling d'Oron-la-Ville. Il salue la présence à notre assemblée de M. Benjamin Haller, directeur de Migros-Vaud, et se réjouit du soutien assuré par ce dernier pour notre prochaine réalisation.

2.2 Travaux de conservation:

L'année 1992 a marqué un temps de réflexion pour nos projets de restauration. M. Yves Callet-Molin fait le point de la situation dans notre bulletin (page 42). La phase des études préliminaires terminées, nous attendons le feu vert des Monuments Historiques et, vu la légère reprise économique, nous espérons que sponsors et

mécènes nous apporteront leur aide généreuse, sans laquelle toute entreprise d'envergure serait remise en question.

M. Yves Callet-Molin relate également (pages 43 à 45 et 51) l'heureuse collaboration avec l'Ecole des Beaux-Arts de Berne, section restauration, pour la remise en état de plusieurs de nos tableaux. Cette opération n'est réalisable que grâce au soutien de généreux donateurs; le président adresse d'ailleurs de vifs remerciements à ceux qui se sont déjà manifestés et souhaite que leur exemple soit suivi !

2.3 Renouvellement des acteurs de notre association:

Le président annonce des changements importants, tant au comité qu'au sein des collaborateurs chargés de la garde du Château et des visites guidées. Il s'agit du départ :

- De M. Georges Tschopp, membre du comité pendant 20 ans, secrétaire-caissier, chargé également de la location de nos salles de réception.

- De M. Jean-Rodolphe Glarner, membre de notre comité.

- De M. et Mme Maquelin, à la fois gardiens et guides du Château pendant six ans.

Le comité a pris congé d'eux en leur remettant un souvenir marquant de leur passage en ces murs. Invités ce jour, mais tous excusés, le président leur témoigne publiquement notre vive reconnaissance pour leur dévouement en faveur de notre association.

En fonction de ces démissions, le comité a pris les dispositions suivantes :

- Dissociation des fonctions de guide et de gardiennage du Château

- Réaménagement de l'horaire des visites

- Définition d'un poste de secrétaire, cumulé avec une responsabilité de guide et intégration au comité, pour autant que l'assemblée y apporte son accord lors du point 7 de l'ordre du jour.

- Remplacement de M. Jean-Rodolphe Glarner au sein du comité, traité au point 7 de l'ordre du jour.

Pour l'instant, le président nous présente officiellement le nouveau gardien du Château, M. Erik Bonder.

Le président termine alors son rapport en adressant un grand merci aux membres de l'association, à ses collègues du comité, au gardien, aux guides, aux dames d'Oron, aux acteurs du Montreux Palace, c'est-à-dire à tous ceux qui s'associent pour faire vivre et pour animer le Château d'Oron.

III. Rapport du trésorier:

12

Le président passe la parole à M. André Locher, vice-président et trésorier. Ce dernier nous commente les comptes de l'exercice 1992, en se référant aux pages 46 à 48 du bulletin 93.

Il relève, tout d'abord, qu'il manque au bilan les comptes «Réserve pour animation» (fr. 10'769.10) et «Amortissement de souvenirs» (fr. 2'000.-). C'est une erreur qu'il a commise en recopiant les comptes dans le bulletin : il prie donc les personnes, qui se seraient fait du souci en contrôlant les additions, de l'excuser.

Il souligne ensuite qu'en 1992, les rentrées dans le secteur de la restauration ont diminué de fr. 70'000.- par rapport à 1991, conséquence de la récession. En effet, il y a eu près de 3'000 convives en moins.

Les travaux de rénovation de la cuisine n'ont pu être amortis que de fr. 10'000, au lieu des fr. 20'000.- habituels et, contrairement à l'an dernier, il n'a pas été possible de constituer une réserve pour les travaux historiques.

Les frais, apparaissant dans le compte d'exploitation, sont les suivants :

- Achat, pour la nouvelle secrétaire, d'un ordinateur, d'une imprimante et d'un répondeur téléphone-fax.

- Travaux de raccordement à l'épuration communale (environ fr. 20'000.-).

- Réfection de la conduite qui amène l'eau de la source au Château (environ fr. 6'000.-).

- Changement de toute l'installation de sonorisation

(fr. 35'000.-, le Montreux Palace ayant participé à ces frais pour fr. 15'000.-).

- Restauration et renforcement de l'accrochage des tableaux (fr. 22'000.-, dont il faut déduire la participation de fr. 12'425.- de l'Ecole des Beaux-Arts de Berne).

Les cotisations sont légèrement en baisse, plusieurs membres ayant démissionné pour des raisons économiques. Par contre, nous avons accueilli 71 nouveaux membres en 1992.

La vente de vin du «Clos d'Oron» a rapporté environ fr. 5'500.-.

Les comptes de notre cycle de conférences sont équilibrés, grâce aux dons de diverses entreprises.

En ce qui concerne les comptes des travaux de 1992, la réserve constituée l'an dernier a presque été entièrement dépensée (réfection du chemin d'accès Nord, pose de luminaires, financement d'un rapport sur l'état des fenêtres du Château et la manière de les restaurer).

A la suite de ces commentaires, aucune question n'est posée concernant les comptes.

IV. Rapport de la commission de vérification des comptes:

M. Georges Perrochon donne lecture du rapport des vérificateurs, annexé à la fin de ce procès-verbal. Il termine en proposant aux membres de l'association de ratifier ces comptes, tels que présentés.

V. Adoption des comptes 1992:

Ce rapport ne soulève aucune demande de renseignements complémentaires. Le président fait donc adopter les comptes 1992 par un lever de mains et remercie l'assemblée, le rapporteur et les membres de la commission.

VI. Budget 1993:

Il se trouve aux pages 48 à 50 du bulletin 93. M. André Locher y apporte quelques commentaires :

- Le budget ne contient aucun chiffre extraordinaire.
- Les trois premiers mois de cette année permettent de croire à une reprise de la restauration au Château d'Oron.
- La nouvelle répartition des tâches des divers employés (gardien, guide, secrétaire) implique une ventilation différente des salaires dans les comptes.
- Un poste «Publicité» de fr. 12'000.- a été ouvert, essentiellement pour la réédition de notre prospectus.
- Le budget prévoit un déficit de fr. 15'960.-, tout en espérant que ce chiffre sera corrigé en faveur de notre Château.

Pour lors, l'assemblée adopte ce budget 1993 sans autres questions et à l'unanimité.

VII. Election du comité:

Le président rappelle que nos statuts prévoient que les membres du comité sont élus pour deux ans. Il s'agit donc, cette année, de renouveler leur mandat; ce sont Mmes Marinette Leresche, Brigitte Waridel et MM. Yves Callet-Molin, Ami Desmeules, Werner Jeker, André Locher. Ceux-ci ont tous accepté leur réélection et, comme l'assemblée n'a pas d'autre proposition, le président en demande l'adoption par un lever de mains.

D'autre part, il est question de pourvoir au remplacement de MM. Georges Tschopp et Jean-Rodolphe Glarner :

- Pour ce qui est de M. Tschopp, le comité propose la candidature de Mme Nadia Gonus.

Celle-ci fonctionne déjà, depuis le 1er janvier, en qualité de secrétaire, mais sans faire partie formellement du comité. L'assemblée ne formulant aucune objection, le président l'invite à sanctionner la promotion de Mme Gonus.

- Quant à la succession de M. Glamer, le comité a jugé important de ne pas perdre de temps pour compléter l'équipe et a pris contact avec Mme Marianne Corboz, qui a spontanément accepté. Cette dernière cumule plusieurs qualités: non seulement, elle est du lieu, mais encore elle a une activité professionnelle dans le domaine de la communication et des relations publiques. Il s'agit donc d'une personne qui sera très précieuse pour le comité, ce dont l'assemblée paraît convaincue, puisqu'elle l'élit à l'unanimité.

VIII. Election du président:

Le président confie l'assemblée à la houlette du vice-président, M. André Locher. Ce dernier propose de réélire M. Raymond Junod à la présidence de l'association, suggestion accueillie par nos membres avec acclamations.

IX. Election des vérificateurs de comptes:

MM. Olivier Jotterand et Georges Perrochon sont arrivés au terme de leur mandat de vérificateurs de comptes. Le président les remercie donc de leur engagement à la défense financière de l'association.

MM. Alfred Fardel et Eugène Chabloz, jusque-là suppléants, sont promus au titre de vérificateurs de la commission.

Sur la suggestion de la commission de vérification elle-même, le président présente deux nouveaux candidats pour le rôle de suppléants: MM. Paul Campiche d'Oron-la-Ville et Francis Werly de Lausanne. Aucune autre proposition n'étant émise, le président les considère donc comme élus.

X. Propositions individuelles et divers:

A ce point de l'ordre du jour, le président annonce la volonté du comité d'entrer en matière pour l'accueil du futur «Musée du Livre et de l'Illustration» au Château d'Oron (information déjà parue dans le quotidien «24 heures», sous la plume de M. Yves Jault).

Le comité a donc sollicité l'intervention de M. Pierre Sauter, muséologue engagé, à qui le canton doit plusieurs réalisations. La parole lui est alors donnée, afin de faire connaître à l'assemblée ce qui est un peu «son enfant»: son exposé est retranscrit aux pages 18 à 20 de ce bulletin.

A l'issue de cette présentation, le président remercie chaleureusement M. Pierre Sauter. Le comité a été sensible à sa démarche et l'assemblée partage cet enthousiasme, puisque le président obtient son accord, pour établir un projet plus étoffé et reprendre le cahier des charges, afin de préciser la fonction de chacun.

Etant donné que le comité n'a pas reçu à proprement parler de propositions individuelles et que personne ne demande la parole, le président déclare la partie statutaire de l'Assemblée Générale à son terme.

C'est alors avec joie qu'il donne la parole à M. Maurice Meylan, Président du Grand Conseil pour quelques heures encore, Président du «Musée suisse du vin et de l'étiquette», qui enchante l'auditoire par quelques libres propos, pleins d'humour et de malice, sur le thème : «Le premier citoyen du canton face à l'étiquette !»

Vivement applaudi par l'assemblée, il est remercié par le président. Ce dernier, après cet exposé consacré notamment à l'étiquette de la dive bouteille, ne peut que convier chacun à un apéritif, servi dans la cour !

La séance est levée à 12h⁰⁰.

Le Président
Raymond Junod

La secrétaire
Nadia Gonus

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé le 26 avril dernier, au domicile de Monsieur André Locher, vice-président et trésorier, au contrôle des comptes de notre Association pour l'exercice 1992.

Nos contrôles ont essentiellement porté sur :

- le report des soldes du bilan dans nos comptes au 1^{er} janvier 1992
- les opérations enregistrées en cours d'exercice
- nos bilan et compte de résultats au 31 décembre 1992.

Nous avons procédé par contrôle spécifique intégral à la vérification des reports des comptes du bilan. Ceci fait - par contrôles matériels - nous nous sommes encore assurés de l'exactitude des dits postes en fin d'exercice.

Ensuite, nous avons abordé la question de la sécurisation de notre patrimoine. De par sa nature et son caractère historique, le château d'Oron a une valeur intrinsèque difficile à déterminer. Cadastré en 1991 fr. 4'020'000.-, il bénéficie aujourd'hui d'une couverture de risques de destruction en cas de sinistres. Si la couverture du risque sur biens immobiliers est indexée, tel n'est pas le cas pour les biens mobiliers. A notre comité de s'en préoccuper.

Nous sommes conscients que la gestion de notre patrimoine ne saurait être facile. Mais, grâce à votre appui :

- corporations de droit public - entreprises - associations - membres collectifs et individuels du château d'Oron - nous avons jusqu'ici pu oeuvrer, progresser, surmonter nos difficultés. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

1992 a été une année difficile. Nous avons souffert de la conjoncture. Nous en voulons pour preuve l'évolution de nos locations et revenus d'exploitation. La chute est manifeste. Mais, en dépit de cela, la vie continue : études, travaux d'entretien, restauration d'oeuvres d'art, soutien à la bibliothèque restent nécessaires.

Conscient de ses responsabilités, notre comité agit selon les priorités, au gré de nos moyens.

Animation du château :

Nous, qui sommes réunis ici, sommes conscients que tous les débuts sont difficiles. Cela ne saurait néanmoins en rien annihiler le goût d'entreprendre :- tel est le cas de nos conférences (manque d'habitude - faiblesse de l'information - difficulté d'atteindre du premier coup le créneau désiré en sont certainement la cause.)

A nous de persévérer, d'élargir l'information, d'oeuvrer, car seul l'effort forge le succès à venir. Tous les cas relevés, comme ceux sur lesquels nous ne rapporterons pas, ont été contrôlés par sondages. Aucune différence n'a été décelée.

Précisons encore qu'au long de notre travail, tous les renseignements et documents, dont nous avons eu besoin, nous ont été remis spontanément, à notre pleine et entière satisfaction.

De ce fait, nous reconnaissons conforme :

- notre situation financière au 31.12.92
- notre position de rendement à dite date,

ce, respectivement comme suit :

Produits exploitation Fr 269'673.- Prestations de soutien Fr 27'425.-

Charges Fr 297'768.- Amortissements Fr 23'177.-

Excédents de charges Fr 23'846.70

Au terme du présent rapport, relevons qu'ont assisté à notre contrôle et nous ont grandement facilité dans notre tâche :

- notre président, Monsieur Raymond Junod
- Monsieur André Locher, vice-président et trésorier, sur lequel repose la responsabilité de nos comptes.

A ceux-ci, de même qu'aux autres membres de notre comité, nous adressons l'expression de notre gratitude et nos remerciements.

Sur la base de ce qui précède, nous vous proposons, Mesdames et Messieurs, membres de notre Association de :

- ratifier nos comptes arrêtés au 31 décembre 1992, tels qu'ils vous sont présentés et remis en annexe, ainsi que le report de l'excédent de charges de fr. 23'846.70 au compte de capital
- de donner décharge :
 - à notre Comité de sa gestion
 - au trésorier de l'exercice de sa fonction
 - à nous-mêmes de notre mandat.

Les contrôleurs

Olivier Jotterand

Georges Perrochon

Les suppléants

Alfred Fardel

Eugène Chabloz

I. Origines de la proposition:

Au début 1992, le projet d'un Musée de l'imprimerie au Chalet-à-Gobet est abandonné en faveur d'un Musée suisse, à Fribourg. L'Association Graphirama, auteur du projet, participe dès lors à la création d'un Atelier des artisans du livre, qui s'ouvre au Flon, animé par MM. Santo, Chabloz, Minder, Métraux, qui perpétuent les métiers traditionnels. M. Minder vient de recevoir la seule distinction à un livre romand au «Plus beaux livres suisses».

La Fondation Graphirama, liée par convention, ne pouvant créer le Musée de l'imprimerie, cherche soit à modifier ses statuts, soit à remettre son capital de fondation à une fondation apparentée, soit à se dissoudre.

En 1993, Lausanne commémore le 500ème du premier livre imprimé dans ses murs par une exposition au Musée historique.

Simultanément, le château d'Oron cherche à faire connaître l'édifice et sa bibliothèque de 20'000 volumes et, parallèlement, les moyens de restaurer l'intérieur et de finir l'extérieur. Le château n'ayant aucune affectation spécifique, il est difficile d'augmenter le nombre des visiteurs, de se placer dans les circuits de tourisme, de se faire connaître hors d'un rayon limité et, surtout, de trouver le soutien de milieux divers pour lesquels la renommée culturelle doit être plus importante que celle des festivités; le château d'Oron n'est pas qu'un décor.

II. Proposition d'affectation:

Le livre est un objet qui ne s'ouvre que sur deux pages lors de son exposition et doit, de ce fait, être associé, soit à des artifices qui révèlent son contenu, soit à des illustrations qui présentent le sujet et l'époque. Il n'existe, en Suisse, que quatre institutions représentant le livre : la Fondation Bodmer, la Bibliothèque cantonale jurassienne, la Stiftsbibliothek de St-Gall et le Château d'Oron, qui sont répertoriées au guide des musées suisses. Le public du livre est très important, il faut s'en approcher. Une bibliothèque ne peut être ouverte qu'aux yeux, les mains faisant trop de dégâts. Les salles et salons du deuxième niveau du château, sont occupés par un mobilier disparate; il est difficile de raconter une histoire pour passionner le public. Ces salles seraient donc intéressantes par leurs dimensions et leur diversité, pour présenter les multiples sujets des livres.

III. Pour le Musée du Livre et de l'illustration, voici une proposition de visite:

Le niveau 1 étant entièrement occupé par des activités de festivités, la visite

commencerait par le vestibule, où se trouvent la billetterie et la boutique librairie.

L'ancienne salle du comité devient alors la salle des origines du livre.

La chambre du prieur la salle du livre religieux.

Le salon vert: le livre de littérature profane.

Le salon gris: les encyclopédies et les sciences.

Le salon de chasse: les livres de chasse et de sciences naturelles.

Le salon de musique: les livres de musique et des arts.

La bibliothèque se verra par un couloir vitré.

La chambre Alice Paquelier Gaiffe : peut-être le livre de raison ou léger !

La salle à manger : le livre de gastronomie et des arts de la table.

La cuisine : le livre de cuisine et de recettes.

Au cas où les combles seraient facilement accessibles, ils pourraient servir aux expositions temporaires, très importantes pour la promotion, l'intérêt renouvelé et le dynamisme du musée.

IV. Le principe de fonctionnement:

Deux organisations distinctes :

- L'Association pour la Conservation du Château d'Oron met à disposition les salles restaurées.

- La Fondation Graphirama du Musée du Livre et de l'Illustration prend la responsabilité des collections et de leur présentation.

L'exploitation est, comme présentement, assurée par l'ACCO, qui en encaisse les entrées.

Cette organisation est la même que celle du château d'Aigle, Musée vaudois de la vigne et du vin (20'000 entrées et 15'000 repas).

V. Marche à suivre:

Dès l'accord de principe de l'ACCO, la Fondation Graphirama modifie ses statuts et nomme un nouveau conseil avec des représentants du château et des corporations du livre.

L'éventuelle création d'une association distincte de celle du château d'Oron ou de celle de Graphirama est envisageable.

Pour des raisons médiatiques, il est prévu un conseil d'honneur pour des amis et personnages ne pouvant donner leur temps, mais leur nom. Il faut attirer la grande famille présente au Salon du Livre: auteurs, illustrateurs, éditeurs, imprimeurs, marchands de papier, etc...

La Fondation Graphirama avait récolté fr. 2'500'000.-, dont fr. 750'000.- avaient été versés, qui ont été partiellement remboursés. Après déduction des frais d'étude et d'architecte, le capital de la Fondation est intact.

20

Il y a dans le canton de Vaud d'autres châteaux, qui ont chacun ou peuvent avoir leur spécificité :

Chillon	:	le Moyen Âge
La Tour-de-Peilz	:	le jeu
Aigle	:	le vin et l'étiquette
Ollon	:	l'art culinaire
La Sarraz	:	la vie de château
Oron	:	le livre et l'illustration.

Ceci fait un beau circuit !

Les lieux-dits d'Oron-le-Châtel

Incliné en pente douce de la forêt de l'Erberey en direction du couchant, le territoire de la commune est relativement petit. Il compte 122 ha. dont 81 sont réservés à l'agriculture et 32 aux forêts. Sa population, forte de 121 habitants en 1970, se monte en 1993 à 189.

Les lieux-dits relevés sur la carte ci-contre sont peu nombreux en regard d'autres communes. Ceux qui y sont cités proviennent des plans officiels de 1883 et de 1906; un plan fragmentaire daté de 1745 donne encore quelques lieux-dits. Il ne semble pas que l'on dispose de plans antérieurs.

La carte des lieux-dits.

La carte présentée est un croquis et non un plan; le village et les maisons foraines n'y figurent pas, pour ne pas surcharger le plan. Il en est de même des chemins; seuls la voie du chemin de fer, les rivières, quelques routes, le château et la gare y figurent. De plus, la localisation des lieux-dits n'a pu être faite avec la précision voulue.

Les lieux-dits et leur signification.

l' **ABERGEMENT** : lieux-dit assez fréquent et remontant au haut Moyen Age. Il désigne une terre louée par le seigneur à un paysan, moyennant redevance. Avec le temps, le paysan en devenait propriétaire.

l' **ALBANEY** : c'est le nom du ruisseau qui descend de Chesalles et se jette dans le Flon au bois Lederrey. Albaney, mot patois, signifie l'eau courante.

l' **AURORE** : terme probablement récent qui se rapporte soit à l'exposition de la maison ou de l'exploitation, soit à un prénom.

au **BATTIAU** : c'est le nom patois du battoir à céréales ou à chanvre; le battoir se trouvait généralement près d'un ruisseau.

au **BOSSON DORA** : bosson -le buisson - est d'origine germanique; Dora pourrait être l'adjectif doré, ou mieux: un prénom.

au **CARROZ** : au bas et à la fin du Carroz; parcelle de forme anguleuse, souvent carrée.

le **CHAMP** : le patois tsan ne s'est pas maintenu dans notre canton; il a été remplacé par le mot français. Champ est presque toujours en composition avec un complément (Champ au Lièvre, Champ du Pommier) ou un patronyme (Champ Ducet, Maillard, Meille).

au **CHATEAU** : ce lieux-dit ne saurait manquer, tant le château marque le territoire et s'impose par sa situation. Au Château peut aussi désigner une terre appartenant au châtelain.

à la **CHAVANNE** : c'est une petite habitation, une hutte, avec parfois un lopin de terre; le mot gaulois capana est l'ancêtre de la cabane.

à la **CHENEVIÈRE**: parcelle réservée à la culture du chanvre. Chaque paysan cultivait une petite parcelle de plantes textiles pour ses propres besoins.

le **CLOS**: on trouve six clos sur le territoire de la commune. C'étaient des prés clôturés pour protéger le fourrage du passage du bétail (libre parcours). Dans bien des communes, ces parcelles sont appelées Record. Il est curieux qu'il n'y en ait point à Oron-le-Châtel. Le Cloalet est un diminutif.

les **COMMUNS**: pré ou bois communal mis à la disposition des paysans. L'utilisation en était strictement ordonnée.

COMPELANAZ: orthographié également Copelenaz, Copelanaz, Capelanaz. Cette diversité de graphie montre que la racine de ce mot a été perdue; effectivement, le sens de ce lieu-dit nous échappe.

la **COULAZ**: appelée aussi Culaz; ce lieu-dit se trouve généralement près d'un ruisseau ou en un endroit sujet aux éboulements ou glissements de terre.

au **COURCHON**: désigné aussi Couchon. Il se pourrait que ce lieu-dit provienne d'un patronyme, une famille Cochon étant attestée au XIV^e siècle à Palézieux, où l'on trouve également le lieu-dit Couchon.

à la **CROIX**: on peut penser à une croisée de chemins ou à une croix dressée à cet endroit. Mais les croix étaient souvent placées vers les croisées des chemins, d'où la difficulté d'être plus précis.

en bas **CROCHET**: désigne un accident de terrain ou le brusque contour d'un chemin, voire d'un bois. Le bas Crochet se trouve sur Oron-la-Ville.

à l'**ERBEREY**: provenant du latin arboretum, ce nom se rapporte à la vaste forêt située sur les communes d'Oron-le-Châtel, Palézieux et Chesalles. Un erberey peut également être un simple bosquet.

à l'**ESSERT**: un essert est un terrain qui fut défriché au Moyen Âge par les paysans rassemblés en corvées obligatoires.

l'**ESSERT DE L'ÉPAUTE**: endroit où l'on cultivait de l'épeautre, céréale encore semée dans les régions élevées de Suisse allemande; épaute en est la forme patoise.

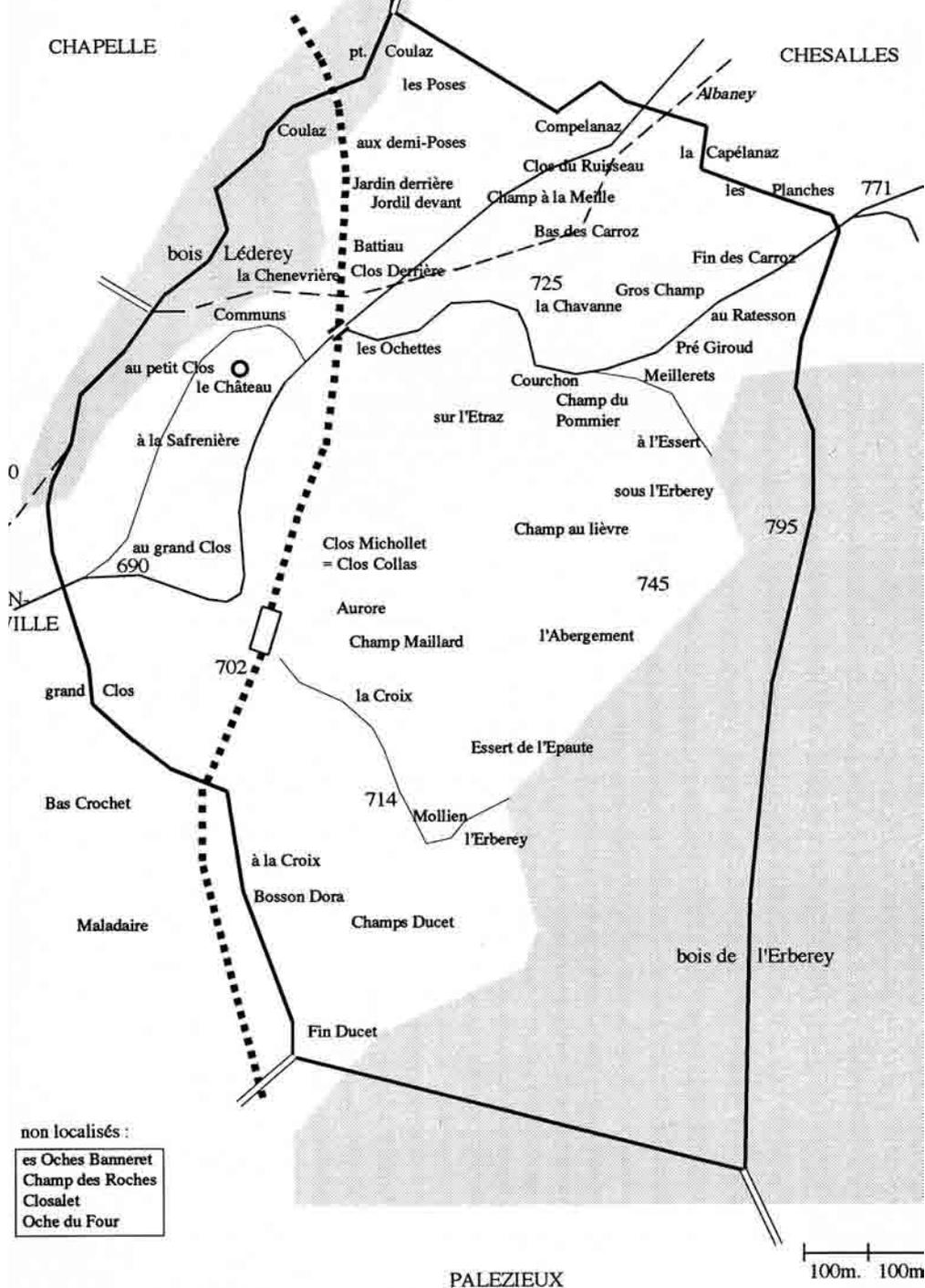
sur l'**ÉTRAZ**: chemin ou route très ancien, souvent empierré, que l'on a longtemps pensé être d'origine romaine.

le **FLON**: venant du latin flumen - le cours d'eau - flon désigne plusieurs rivières; c'est un lieu-dit fréquent, surtout dans l'est vaudois.

à la **FIN**: le mot Fin se rapporte à un ensemble de parcelles réservées au Moyen Âge à l'assolement triennal. Il ne s'agit donc pas de l'extrémité, le mot latin fines signifiant territoire.

à la **FIN DUCET**: Ducet est sûrement un patronyme.

ORON - LE - CHATEL



au pré **GIROUD**: patronyme, fréquent en pays romand.

au **JORDIL**: jordil ou gerdil est le verger, le jardin; ce nom est d'origine germanique.

au bois **LEDEREY**: c'est le bois «là derrière», sous sa forme patoise. Son emplacement derrière le château justifie parfaitement ce nom.

la **MALADAIRE**: maison ou mesure située près de l'ancienne route d'Oron-la-Ville à Palézieux. Elle était réservée aux malades chroniques, surtout aux lépreux. Bien que située sur Oron-la-Ville, elle concernait également Oron-le-Châtel.

les **MEILLERETS**: lieux-dit écrit aussi sous la forme Mellierets qui pourrait se rapporter aux pommiers, (le Champ du pommier n'est pas très éloigné), mais plus probablement au nom de famille Meille.

la **MIONNAZ**: descendant de Saint-Martin, cette rivière traverse le bois de l'Erberey, au sud du territoire. Son nom signifie l'eau douce.

au **MOLLIEN**: on peut penser, là aussi, à un patronyme Mollien ou Moillen, d'autant plus que le plan de 1745 nous donne le pré *au* Mollien.

les **OCHES BANNERET**: l'oche est un plantage ou jardin situé près de la ferme. Banneret est un titre de chef des milices et porte drapeau; ce titre était peu fréquent en pays de Vaud. Ce peut être aussi un nom de famille, (Banderet).

les **OCHETTES**: diminutif d'oche.

à l'**OCHÉ DU FOUR**: il s'agit du plantage situé près du four banal, destiné à la cuisson du pain ou à la préparation de la chaux.

les **PLANCHES**: terrain plat, généralement facile à travailler, de forme régulière et de bonne qualité.

au **POMERET**: c'est le petit pommier.

les **POSES**: mesure de surface, de 45 ares dans le canton de Vaud, 27 ares à Genève et Neuchâtel, 36 ares dans le reste de la Suisse.

au **RATZESSON**: écrit aussi Rattesson. Avouons notre ignorance; il pourrait être un nom de famille d'origine germanique: Ratz, ou encore un surnom.

à la **SAFRENIERE**: terrain réservé, aux XVe et XIVe siècles, à la culture du safran. Plante très appréciée, dont la culture chez nous a complètement disparu depuis l'importation des épices. La Safrenière d'Oron-le-Châtel est citée dans un des bulletins de l'Association. Elle était située sur un ados, en prolongement sud du château.

Conclusion: Les lieux-dits sont une partie de l'histoire locale; ils appartiennent à notre héritage. Sachons les préserver et en garder le souvenir.

Jean-Pierre CHAVAN, ingénieur-agronome EPFZ

Cent quarante mille francs en 1935

Tel fut le prix de l'adjudication finale du château d'Oron (le 16 août 1936). On se pose souvent la question de savoir quelle était la valeur de l'argent en ces temps déjà lointains, c'est-à-dire quel était le pouvoir d'achat de notre monnaie, ce que représentait telle ou telle somme. A cet égard la valeur d'un bien exceptionnel, dont le prix est à la rencontre d'une offre et d'une demande elles-mêmes exceptionnelles, ne nous renseigne en rien. Il conviendrait donc d'estimer ce prix en termes de biens ou de services divers qu'il était possible d'obtenir en contrepartie; d'établir ainsi une valeur relative, laquelle par comparaison avec la valeur actuelle de produits similaires, permettrait de mesurer la somme qu'il fallait céder pour devenir propriétaire du château.

Des paramètres multiples devraient être, par ailleurs, pris en compte: ainsi, par exemple, la variation des modes de consommation qui rendent les comparaisons délicates. Mais encore, on ne saurait négliger que, dans la tourmente des années trente, des revers subits de fortune et les incertitudes boursières, entre autres, liées à la dépression, pouvaient avoir des effets importants, notamment sur la formation des prix des biens immobiliers, cédés à la baisse. On se souviendra de même que la crise entretient une tendance déflationniste des prix des biens de consommation courante, dont quelques exemples seront donnés ci-après, dans le but de cerner la valeur de l'argent en 1935.

En cette année donc, «de tant d'insouciance», dans le même temps que se vendait le château qui nous occupe, en France, celui de Ponchartrain, avec ses huit cent vingt hectares était offert pour six cent mille francs français, soit environ cent trente-deux mille francs suisses d'alors. Nous n'étions pas encore au creux de la vague et les prix se maintenaient. (Il est vrai que la Suisse n'a jamais possédé une réserve immobilière de cette nature, qui fût comparable à celle de la France, et l'écart de bien pour un prix voisin pourrait trouver là une indication). Sachons cependant qu'une villa neuve de sept pièces pouvait valoir ici soixante mille francs avec jardin et verger, c'est-à-dire presque la valeur d'un demi-château. De deux choses l'une: ou le château était particulièrement bon marché ou la villa hors de prix !

Mais cent quarante mille francs, tout de même !

Intéressons-nous à la vie quotidienne: avec un demi-franc environ, on pouvait acquérir un kilo de farine blanche, ou un kilo de sucre, ou un kilo de riz ou encore, la saison venue, une livre de raisins dans une région viticole. Il fallait un franc aussi pour le kilo d'oranges, mais l'ananas valait une paire de chaussures d'homme, soit entre sept et huit francs, laquelle valait la moitié d'une chemise de belle étoffe et le



double d'une paire de bas ! Laissons le lecteur à ses règles de trois et poursuivons. Un maître maçon, petit entrepreneur, facturait ses travaux environ un franc soixante de l'heure, salaire comparable à celui du menuisier, plus élevé d'un quart que celui du jardinier ou de l'appareilleur. A ces deux derniers, l'achat d'un bleu de travail ne nécessitait pas moins de sept heures de labeur ! Alors qu'en confection, le complet trois pièces de bonne qualité coûtait cent quatre-vingt-cinq francs... quinze fois le stère de sapin ! Imaginons le salaire du bûcheron...

Mais revenons à la ville. S'il fallait soixante centimes pour un thé et vingt-cinq centimes pour un croissant au jambon consommé au café, à l'épicerie la bouteille de blanc se payait de un franc soixante à deux francs. Mais pour un sauternes - devons - nous l'avouer aux gastronomes qui hantent le château ? - le sacrifice était de deux francs septante à trois francs pour un âge relativement peu avancé (celui du sauternes, s'entend). Côté boucherie, le gigot s'offrait à trois francs cinquante le kilo, le filet de boeuf à sept, le jambon à cinq; une belle volaille s'échangeait de quatre à cinq francs. En ce domaine les rapports semblent avoir considérablement évolué. Ces chiffres nous éclairent-ils tout à fait ? A propos, l'ampoule électrique de soixante watts coûtait un franc trente, soit à peu près le salaire horaire de l'électricien. Alors, dans la feuille quotidienne à dix centimes (prix du kilo de pommes de

terre), l'annonce de la vente du château pour cent quarante mille francs, voilà qui fait encore rêver ! Mais la curiosité poussera peut-être le lecteur fortuné jusqu'à Oron, dans sa roadster Peugeot 60 CV qui lui aura coûté de six à sept mille francs ou dans une berline Unic 6 cylindres à dix mille francs. Étape dans un hôtel de luxe: il aura dû s'acquitter de quarante francs pour la nuit ou de nonante pour deux repas compris. Sans doute l'étudiant d'en face se contentera-t-il d'une chambre plus modeste à cent dix francs par mois, avec pension...

Dix cylindres, dix - huit litres au cent, huit centimes environ le litre d'essence: notre homme peut encore faire un détour, si la saison s'y prête, par quelque station d'hiver à la mode. Une paire de skis lui coûtera environ cent vingt francs, avec tout l'équipement. Et si la fantaisie le prend de vouloir fixer sur la pellicule les prouesses sportives de ses connaissances, il lui aura fallu déboursier sans doute deux cent cinquante francs pour son ciné Kodak, soit mille fois le prix de la tablette de Toblerone qu'il vient d'avaler. Mais les nouveautés au rayon de l'électroménager sont si attrayantes: un petit aspirateur à cent cinquante francs ou une machine à laver le linge pour quatre cents francs. Laissons-le fredonner quelque air de Trénet. Son disque Columbia, septante - huit tours à dix - huit francs (on en trouve aussi pour le tiers), lui permet à l'aide de son électrophone portatif (à cent dix francs) d'écouter le Fou chantant déjà en vogue.

Mais le temps passe. Notre amateur de château hésite: les nouvelles reçues sur le Blaupunkt de luxe, six lampes, à huit cents francs, ne sont guère réjouissantes. La décision est prise. Le temps d'acheter un Burberrys (ça fera quatre-vingts francs). A cent quarante à l'heure, gagnons la frontière pour les rivages de l'Océan. Peut-être une dernière croisière avant l'orage. Un paquebot est en partance pour New York; le 29 mai le Normandie appareille vers 16 heures, pour sa première traversée de l'Atlantique. Il faudra encore bourse délier et payer pour le voyage, depuis le Havre et retour, deux cent douze dollars en classe touriste, le double si l'on tient à loger sur le pont supérieur. Mais à combien est le dollar ? Disons, trois de nos francs d'alors pour un billet vert ou, pour cesser de rêver, contre un dollar deux heures et demie du labeur d'un peintre prêt à reblanchir le château. Et cela nous rappelle que nous n'avons rien dit de l'état des lieux.

Ainsi, pour conclure, cent quarante mille francs, voilà une somme de valeur toute "relative". Traduisons par: "tout à fait raisonnable". D'autant qu'un bien aussi estimable est ...inestimable. Evidemment.

Denis Bouvier, professeur d'histoire

Au château de La Sarraz, dans la salle des chevaliers, parmi les portraits qui ornent les murs, apparaît l'image resplendissante de Catherine de Watteville. D'une cuirasse recouverte d'hermine jaillit une tête fière, droite, au port altier, animé par des yeux bleus, au regard plein de hardiesse, avec un front haut entouré d'une chevelure blonde, abondante et magnifique dont les vagues roulent jusqu'à la naissance de la gorge.

Née en décembre 1645, Catherine-Françoise était la dernière venue des sept fils et des quatre filles de Gabriel Watteville.

Oron était l'un des treize bailliages romands des Bernois lorsque Gabriel de Watteville prit sa charge en 1652. Il arrivait au château avec sa nombreuse famille, dont la cadette était une vive et singulière fillette de sept ans. Elle raconte, elle-même, qu'elle jeta les poupées et autres jeux destinés aux filles. On chercha à lui apprendre à coudre, à filer, à broder de beaux ouvrages, mais à peine avait-elle achevé sa tâche, qu'elle saisissait les pistolets et la poudre de ses frères et s'amusa à tirer hors de l'enceinte du château. «Mon père, dit-elle, déplore souvent mon sexe, prévoyant que si j'avais été un garçon, j'aurais poussé bien loin ma fortune».

Catherine vécut cinq années à Oron, qui furent probablement les plus heureuses d'une existence qui allait bientôt connaître la solitude et l'abandon.

Son père, qu'elle aimait «plus que sa vie», mourut en 1656, dans la force de l'âge. Sa mère le suivit deux ans plus tard dans la tombe.

A treize ans, Catherine se trouvait orpheline, au moment délicat où sortant de l'enfance, elle avait particulièrement besoin d'une affection tutélaire. Il ne semble pas qu'elle l'ait rencontrée auprès de ses frères et soeurs. Sans doute, la cadette, par ses allures trop libres, inquiétait et nous voyons dès lors les efforts persistants de sa famille pour la faire rentrer dans le cadre social par un mariage.

Intelligente, dévorée d'ambition, souffrant de la médiocrité de la condition où l'avaient placée la ruine de sa famille et un mariage avec un pauvre pasteur de campagne, du nom de Le Clerc, mort de la peste dans une paroisse perdue du Simmental, Catherine, devenue femme du greffier de Valangin, Samuel Perregaux, se mit au service secret de l'ambassadeur de Louis XIV à Soleure, l'habile Michel-Jean Amelot, marquis de Gournay.

Pour cette femme énergique, éprise de grandeur, l'avenir c'est la France. La France du Roi-Soleil, la France catholique que Berne réformée guette en permanence, non sans inquiétude. L'Edit de Nantes a été révoqué. Le Grand-Royaume n'a pas bonne presse auprès de ses voisins protestants. Il éprouve le besoin d'avoir des gens à lui au coeur des affaires bernoises, et Catherine de Watteville, par sa naissance, est fort bien introduite chez ces Messieurs de la Ville Fédérale. Ainsi



Catherine de Watteville, portrait par Theodor Roos 1665. (115 x 160 cm).
Château de la Sarraz.

commence un fantastique roman d'espionnage dont Catherine de Watteville sera l'héroïne...

Mais en 1689, à Berne, éclatait comme une bombe la nouvelle de l'arrestation de Catherine. Sa correspondance fut découverte. Elle n'était pas compromettante pour elle seulement : ceux qui la renseignaient et occupaient les plus hautes charges de l'État n'en sortaient pas indemnes.

Mise à la torture, elle finit, après de cruelles souffrances, par faire des révélations que Leurs Excellences estimèrent préférables d'étouffer en alléguant qu'elles étaient sans importance.

Dans son besoin frénétique de jouer un rôle politique, elle s'était le plus souvent abusée elle-même, autant qu'elle avait abusé Amelot.

Triste héroïne de cette sombre aventure, finalement libérée, elle se retira avec son époux Samuel Perregaux, dans sa maison de Valangin, où elle mourut âgée de 70 ans, en 1714, ayant porté le reste de sa vie les marques de son supplice.

Sa dalle funéraire, se voit encore dans l'église de Valangin.

Sources : La vie cavalière de Catherine de Watteville par Pierre Grellet - Lausanne Editions SPES - 1928

Châteaux vaudois par Pierre Grellet - Lausanne Éditions J. Marguerat 1946

Les Suisses au service étranger par Jean-René Bory - Nyon Éditions du «Courrier de La Côte» - 1965

Les Watteville ont pour devise ces paroles du Psaume XVII : «Garde-nous, Seigneur, sous l'ombre de tes ailes», qui sont en rapport avec leurs armes, trois ailes d'argent en champ de gueules.

Les migrations quotidiennes dans le district d'Oron

Peut-être vous en souvient-il, dans ce même bulletin, l'an dernier, nous vous proposons un coup d'œil sur l'évolution démographique récente du district d'Oron. Le contraste était vif entre un petit district, très rural, niché dans le haut-bassin verdoyant et boisé de la Broye, et les puissants mouvements démographiques enregistrés. On remarquait donc que ces 23 communes villageoises, après une longue période de déclin démographique, affichaient une augmentation de population résidente de 52% en 20 ans. On pouvait encore montrer que cette croissance était la résultante d'un fort mouvement migratoire.

Pour qualifier ce comportement démographique on utilisa le mot assez barbare de périurbanisation, voulant signifier par ce terme que, malgré son aspect campagnard, le district d'Oron est entraîné dans la mouvance de la dynamique urbaine. Chacun a pu constater en effet que la ville moderne depuis vingt ou trente ans s'est transformée en agglomération urbaine, voire en région urbaine et que des activités autrefois situées dans le cœur de la cité se trouvent projetées en pleine campagne, à bonne distance de la "ville-mère". C'est ainsi que l'université gagne son campus, que les centres d'achat se dispersent comme les zones d'activité le long des autoroutes, etc... Finalement, le logement des citadins quitte la ville: ceux qui ont quelques moyens et qui veulent une maison familiale vont résider dans des villages à 20 ou 40 minutes de la ville. Voilà ce que l'on entend par ce terme assez largement utilisé aujourd'hui de périurbanisation.

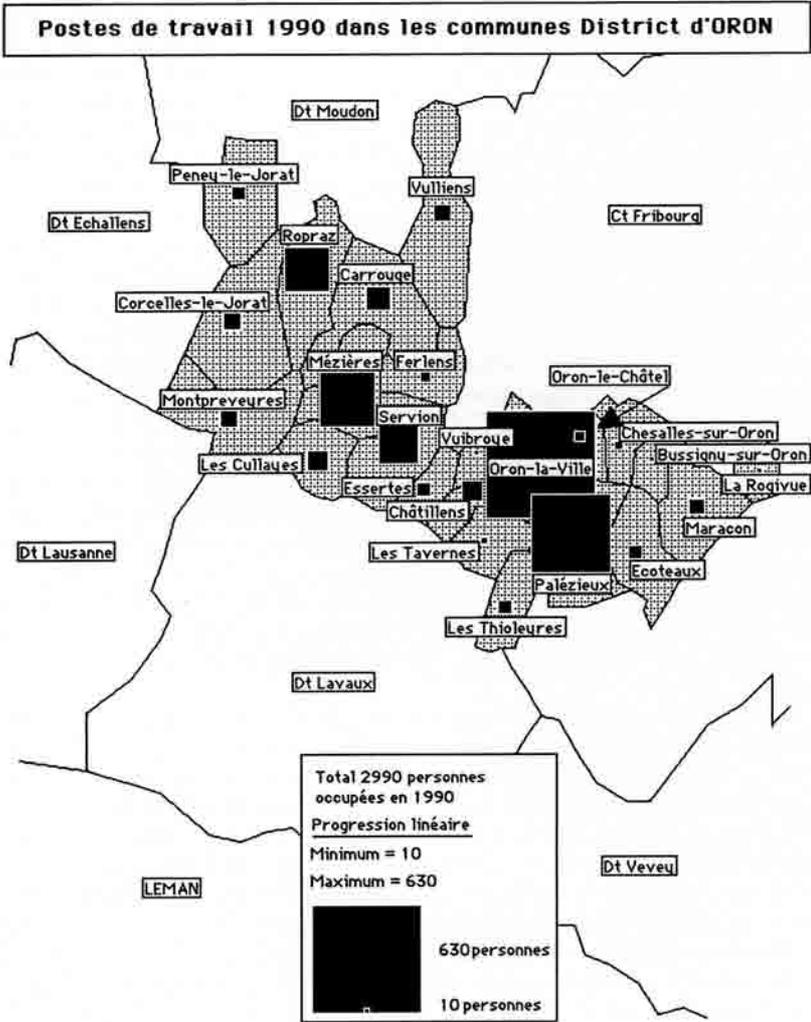
Donc le district d'Oron, après ceux de Morges, de Lavaux, d'Echallens ou de Cossonay, est soumis à la périurbanisation, c'est-à-dire qu'il est un des lieux où se manifeste la croissance actuelle de Lausanne ou, si l'on préfère, l'expansion de la région lémanique.

Le recensement fédéral de la population ne nous donne pas seulement des informations sur la population résidente. Rappelez-vous en décembre 1990 quand vous avez pesté en remplissant ce fichu questionnaire, on vous demandait aussi où vous travailliez! Le dépouillement est maintenant terminé; il était donc tentant d'exploiter les renseignements disponibles pour voir où travaillent les résidents du district d'Oron, où se trouvent les places de travail dans le district et qui y travaille.

Evidemment, entre-temps la crise a certainement modifiée la situation de 1990; mais l'image garde sa pertinence et reste intéressante.

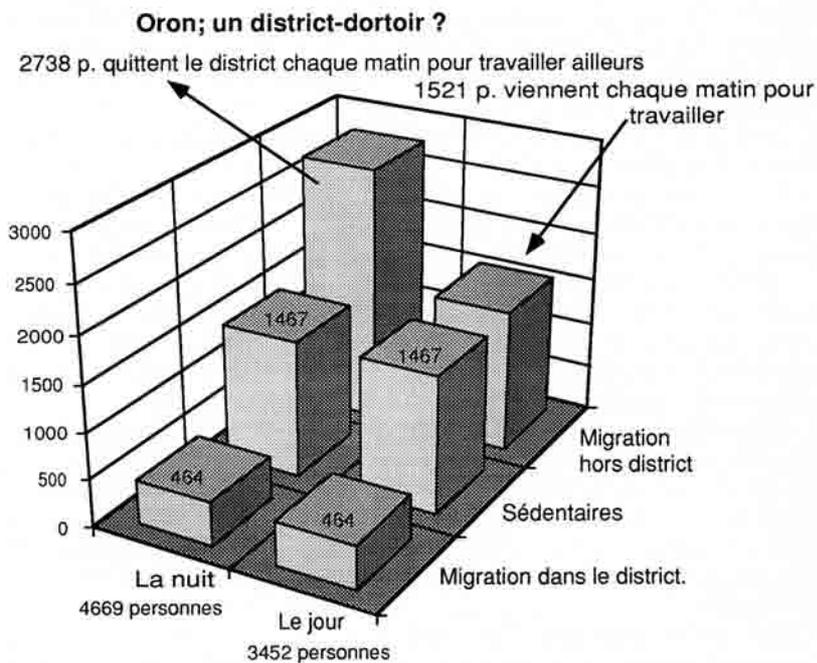
Des postes de travail concentrés

La carte des personnes employées - ou si l'on veut des postes de travail 1990 - dans les communes du district d'Oron montre que ceux-ci sont répartis très inégalement: sur les 2990 travailleurs occupés dans les 23 communes, plus du tiers (36%) est employé à Oron-la-Ville et à Palézieux; et si l'on ajoute les trois autres fortes



pourvoyeuses d'emplois, Mézières, Ropraz et Servion, c'est près des deux tiers des places de travail qui sont concentrées dans ces 5 communes.

Mesurée à l'aune de la répartition de la population, cette distribution des places de travail indique que 3 communes, Palézieux et Ropraz, mais surtout Oron-la-Ville, offrent une proportion plus grande de places de travail que de population. Ainsi la commune chef-lieu du district offre 21% des places de travail mais ne regroupe que 13% de la population résidente du district. A l'opposé, Carrouge et Les Cullayes offrent une proportion notablement plus faible de travail que ne le suggérerait l'importance de leur population. Voilà déjà une indication de la tendance de nombreux de ces villages à être des communes-dortoirs.



(Unité utilisée, les personnes exerçant une activité professionnelle)

Géographie de la population active

Mais si l'on veut mettre en lumière le rapport entre places de travail et population, il faut utiliser une autre donnée: celle de la population active. On entend par actif, toute personne exerçant une activité professionnelle comptée à son lieu de domicile. C'est donc en comparant ces actifs à leurs lieux d'occupation qu'on verra vraiment à quel point la fonction résidentielle est prépondérante ou non dans une région. Pour le district d'Oron, les chiffres présentés dans le graphique précédent sont extrêmement clairs. Les communes du district n'offrent des postes de travail qu'à 44% des actifs. Ou, si l'on veut, sur 100 personnes exerçant une activité professionnelle qui résident dans le district d'Oron, 56 quittent ce district chaque jour, 10 quittent leur commune de résidence, mais travaillent dans une autre commune du district et seulement 33 travaillent dans la commune-même où ils résident.

Toutefois on doit ajouter que les places de travail du district ont une certaine attractivité puisque, pendant que - gardons les mêmes proportions - 56 pendulaires quittent le district, 35 immigrants quotidiens viennent de l'extérieur travailler dans le district. Il n'en reste pas moins que le déficit en postes de travail en 1990 était de 1217 postes, soit 31% des actifs résidents.

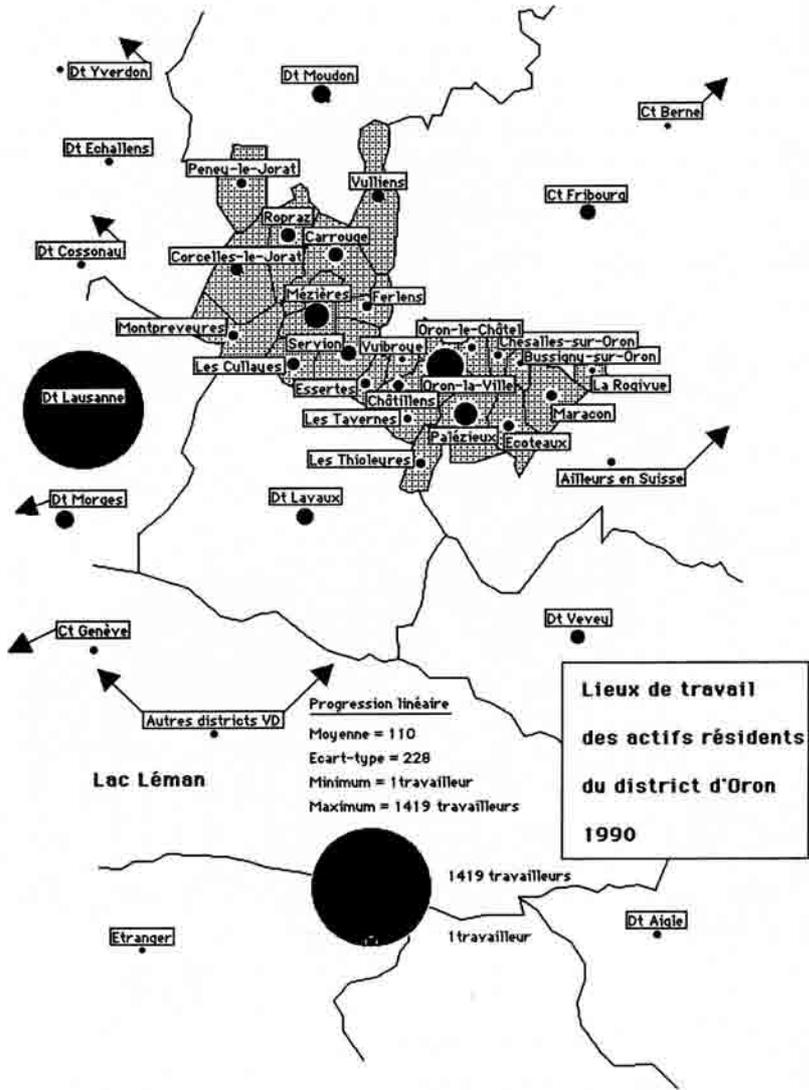
On est donc largement autorisé à parler de prédominance de la fonction résidentielle ou de communes-dortoirs. Mais où donc vont travailler tous ces pendulaires?

La carte suivante indique les lieux de travail des actifs habitant le district d'Oron. Evidemment l'éparpillement est grand: de Genève à Berne et même ailleurs en Suisse, dans tous les districts voisins et bien sûr dans les communes "actives" du district lui-même. Mais malgré tout, le poids de Lausanne et du district de Lausanne est énorme: sur 100 émigrants quotidiens du district d'Oron, 52 se rendent dans le district de Lausanne et 41 dans la commune même de Lausanne. Ou, si l'on préfère, rapporté au nombre total des actifs, 1 actif sur 4 du district d'Oron travaille dans la commune de Lausanne et presque 1 sur 3 dans le district de Lausanne.

A part cette prédominance de Lausanne et de son district, il n'y a pas grand-chose à signaler, à part tout de même une certaine attractivité du district de Moudon (126 pendulaires), de celui de Vevey (51 pendulaires) et du bourg de Châtel-St-Denis (51 pendulaires également). Mais, la mobilité quotidienne dans ces directions-là est clairement inférieure à celle enregistrée en direction de Lausanne (1111 pendulaires). Les 629 autres pendulaires hors district se dirigent vers 120 communes différentes!

Une tendance qui va en s'accroissant

La généralisation de la migration quotidienne de travail est une tendance relativement récente. Une petite comparaison avec les chiffres de 1970 est instruc-

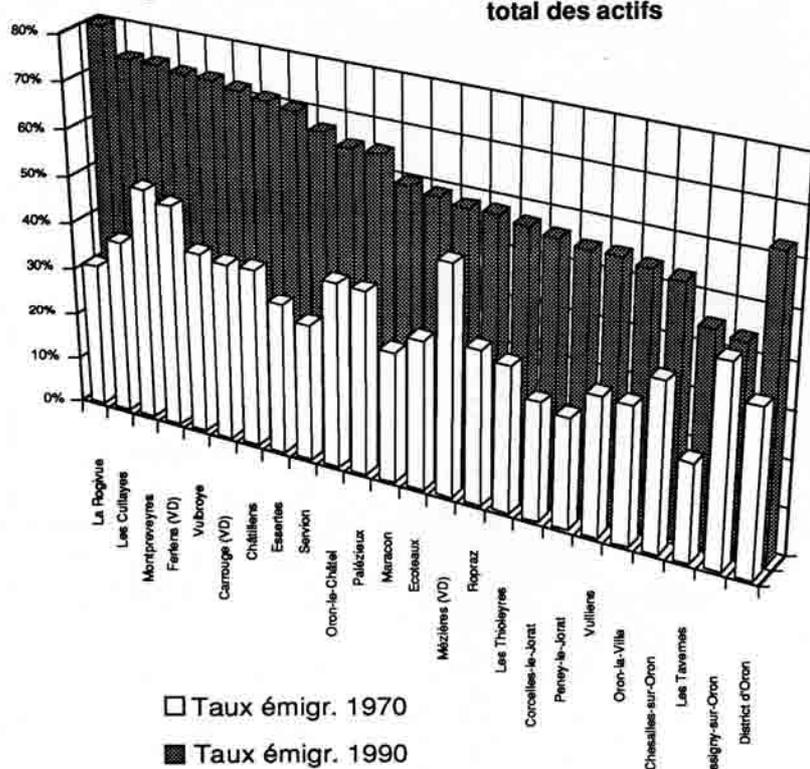


tive. Vingt ans plus tôt donc, le district d'Oron comptait deux mille habitants et mille sept cents actifs de moins, mais presque trois cents travailleurs sédentaires de plus qu'en 1990. On entend par travailleur sédentaire un actif qui est occupé professionnellement dans sa commune de résidence.

On a pris l'habitude de calculer pour les communes un taux d'émigration qui indique la proportion des actifs qui quittent chaque jour la commune pour exercer leur profession ailleurs. En 1970, le départ quotidien vers la ville n'est pas inconnu, toutefois pour l'ensemble du district d'Oron, ce taux d'émigration était de 36%; en

Taux d'émigration quotidienne 1970/1990

taux d'émigration = actifs quittant la commune pour travailler / total des actifs



Emigrants vers Lausanne			
<i>Communes +20 émigr.</i>	1970	1990	croissance
Carrouge (VD)	43	103	140%
Corcelles-le-Jorat	33	48	45%
Les Cullayes	20	94	370%
Mézières (VD)	78	98	26%
Montpreveyres	50	68	36%
Oron-la-Ville	46	123	167%
Palézieux	55	110	100%
Ropraz	21	47	124%
Vulliens	24	31	29%
Sous total	370	722	95%
Châtillens		60	
Ecoteaux		24	
Essertes		32	
Ferlens (VD)		46	
Maracon		35	
Peney-le-Jorat		23	
Servion		107	
Autres com. -20 émigr.		61	
Total		1110	

1990, il est de 63%. Sur le graphique suivant on lit l'évolution pour chaque commune. A une exception près, le taux d'émigration 1990 est toujours situé au-dessus de 50% et grimpe même jusqu'à 74 et 80%. Alors que 20 ans plus tôt de très rares communes approchent de 50%. Ce qu'il est peut-être intéressant de remarquer c'est que ces communes qui avaient déjà en 1970 un taux d'émigration assez élevé (Mézières et Montpreveyres) sont situées sur la ligne suburbaine Lausanne-Moudon. Peut-on en conclure qu'il existait déjà une certaine périurbanisation permise par les transports publics?

Les transports

Dans le contexte de ces migrations de travail journalières, il convient de rappeler une conséquence de cette périurbanisation. C'est d'ailleurs devenu une banalité: ces innombrables trajets en tous sens s'effectuent prioritairement par la route.

Le recensement pose aussi la question du mode de transport utilisé: la réponse est claire: sur 2795 pendulaires ayant répondu à la question, 312 utilisent le train, 205 un car, donc 18,6% seulement utilisent les transports publics. Une cause de ce faible succès du train ou du bus est certainement la multiplicité des origines et destinations engendrée par la périurbanisation. Même si le mouvement en direction de Lausanne est prédominant, il a pour origine 23 communes différentes.

Si l'on a le désir de maîtriser la marée automobile et, comme le disent certains politiciens, d'engager les pendulaires à utiliser les transports publics, la tâche sera rude puisqu'un transport public efficace est difficile à organiser en l'absence d'axe fortement sollicité. Pourrait-on renforcer les transports des lignes CFF Oron-Palézieux-Lausanne et du Lausanne-Moudon afin de les rendre plus attractives pour des pendulaires qui utiliseraient des parkings d'échange? Cette question est un autre chapitre...

Conclusion

Si l'avalanche de chiffres et les quelques documents qui précèdent ne vous ont pas paru trop opaques, vous avez sans doute constaté que la vie d'un petit coin de campagne, respirant la tranquillité et la qualité de la vie, est imbriquée quotidiennement dans la vie d'un espace plus large, que cette tranquillité est constituée en fait d'un très grand nombre de mouvements. Si l'on ajoutait aux mouvements considérés ici, ceux des jeunes en formation, les déplacements engendrés par le recours aux commerces ou aux services et les déplacements de loisir, on arriverait à une multitude de va-et-vient de différentes portées qui s'entrecroisent presque à l'infini. Sous le regard imperturbable et majestueux de son château, Oron vit au rythme dynamique de la région lémanique... ou de la vaine bougeotte contemporaine: la connotation de cette conclusion reste une question d'appréciation personnelle...

La fondation de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron

Après la guerre de 1914-1918 qui ruina tant de pays et de gens, Daniel Gaiffe, héritier du château, connut de sérieux revers de fortune. Il se trouva bientôt dans l'impossibilité d'assumer les charges imposées par cet édifice qui nécessitait en outre de sérieuses réparations. Il se mit donc à la recherche d'amateurs, bien rares à cette époque de crise économique permanente ponctuée d'escroqueries et de scandales financiers de grande envergure. Ceux qui s'engagèrent renoncèrent bien vite devant les frais d'entretien et de restauration. Sur le conseil d'amis, Gaiffe s'adresse alors à l'État de Vaud en février 1932. Pour la somme de Fr. 250'000.—, il offre le château avec son contenu, dont la remarquable bibliothèque, les terrains qui entourent les bâtiments et le petit bois de la Coulaz.

Une commission d'experts désignés officiellement étudie cette proposition et préavise favorablement après avoir obtenu une réduction de Fr. 50'000.—. Le Conseil d'État la suit dans ses conclusions, il présente au Grand Conseil une demande de crédit d'un montant de Fr. 220'000.—en vue de cet achat et des réparations à entreprendre dans l'immédiat. L'entrée en matière même est aussitôt refusée nettement dans la séance du 5 juin 1934.

La situation du moment ne se prêtait guère à des folies de ce genre. Qu'aurait-on fait de ce château ?

D'aucuns s'émurent en apprenant la décision du Grand Conseil vaudois, en particulier deux citoyens d'Oron qui avaient fait partie de la commission extraparlamentaire favorable au projet, le géomètre Henri Kissling et le notaire William Gilliéron. Le lendemain déjà des contacts sont pris. Par téléphone, Frédéric Gilliard, architecte à Lausanne, membre du comité de la Société d'art public, section vaudoise du "Heimatschutz", suggère de réunir rapidement un groupe d'action qui envisagera les premières mesures à prendre. Il faut à tout prix sauver le château de la ruine, d'une spéculation hasardeuse ou d'une autre affectation toujours possible. Il offre le soutien de sa société qui ne manquera pas de s'intéresser à l'affaire.

Le jour même quelques personnalités s'assemblent à l'Hôtel de Ville: Paul Serex, Préfet du district d'Oron; Charles Jan et Aimé Chollet, députés du cercle d'Oron; William Gilliéron, notaire à Oron; Henri Kissling, géomètre officiel à Oron.

Après discussion, elles s'accordent pour:

1. demander l'aide et le soutien de la Société d'art public,
2. former un groupement ayant pour but l'acquisition du château pour le remettre à l'État,
3. constituer les fonds nécessaires à cet achat par une souscription publique et une loterie.

Ces messieurs se constituent eux-mêmes en comité d'initiative dont le Préfet Serex prendra la présidence et le géomètre Kissling le secrétariat.

Des appels seront aussitôt lancés aux personnes de la région et d'ailleurs, susceptibles de se joindre au mouvement. Une telle détermination ne peut que forcer le succès.

A Oron, les affaires ne vont pas traîner. Le comité d'initiative connaît la précarité de la situation du propriétaire et son ardent désir de céder le château. Les appels rencontrent un accueil favorable auprès de plusieurs personnalités du pays. Le Conseiller d'État Paul Perret, consulté, voit d'un bon œil l'organisation d'une loterie. On peut aller de l'avant. Le comité d'initiative devient comité d'action, il reçoit l'aide et les conseils du professeur Adrien Taverney, des architectes Frédéric Gilliard et Adolphe Burnat, agissant au nom de la Société d'art public, de l'historien Maxime Reymond, président de la Société vaudoise d'histoire, représentant la Commission vaudoise des monuments historiques.

Tout se précipite. Gaiffe est convoqué pour discuter des conditions de vente avec une commission ad hoc. Il accepte à nouveau une réduction de prix. Un projet de statuts est élaboré. Une assemblée générale est convoquée pour le **11 juillet 1934** dans la salle du Tribunal d'Oron. Elle réunit 30 personnes qui acceptent à l'unanimité la fondation de l'**ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON** régie par les statuts présentés et adoptés. La cotisation des membres se montera à Fr. 2.— par année.

Les membres du comité sont confirmés dans leurs fonctions avec la charge d'entreprendre toutes les démarches nécessaires pour atteindre le but fixé:

ACHERER LE CHATEAU D'ORON.

Tout est en place. L'Association est créée, ses statuts admis et signés par les fondateurs. Reconnue par l'État, elle bénéficie de la compréhension de chacun et des encouragements de tous.

Toutefois l'acquisition du château ne peut se réaliser avec des belles paroles et des bonnes intentions.

Une vente de gravures et de cartes, une souscription publique ne laissent pas la population indifférente mais rapportent relativement peu d'argent. Il faut absolument mettre sur pied la loterie prévue qui seule fournira la somme nécessaire à l'achat, d'autant plus que les communes sollicitées, elles aussi, se refusent, à l'exception d'Oron-la-Ville qui verse Fr. 500.—...

Non sans difficultés, les responsables organisent au mieux leur affaire en même temps qu'ils agissent auprès de Gaiffe, toujours plus impécunieux, pour l'aider à

trouver de l'argent et l'inviter à baisser encore ses prétentions. Le succès couronne leurs entreprises puisque le tirage de la loterie s'effectue dans la cour du château le 1er août 1936 au milieu des discours, des rires et des danses et que le propriétaire accepte Fr.140'000.—pour son manoir, sans le bois de la Coulaz vendu à un particulier.

L'objectif est atteint. La ténacité a triomphé. Les fonds accumulés précédemment, le bénéfice de la loterie augmenté de quelques dons autorisent le comité à passer à l'action.

Le **16 août 1936**, à 10 heures du matin, en l'étude du notaire Édouard Gilliéron, l'acte d'achat est stipulé, signé pour l'Association pour la Conservation du Château d'Oron par le Préfet Paul Serex, président et le secrétaire Henri Kissling.

Héli Liard

Extrait de "Association pour la Conservation du Château d'Oron 1934-1984"



C'est sous le titre « Littérature ou Art mineur ? » que la troisième conférence du château d'Oron réunit le 17 mars 1993 pas moins de cinq personnalités du monde onirique de la Bande dessinée. **Georges Pop**, animateur de cette soirée, présente les invités sur le ton pertinent, voire caustique, qui convient à ce genre de débat.

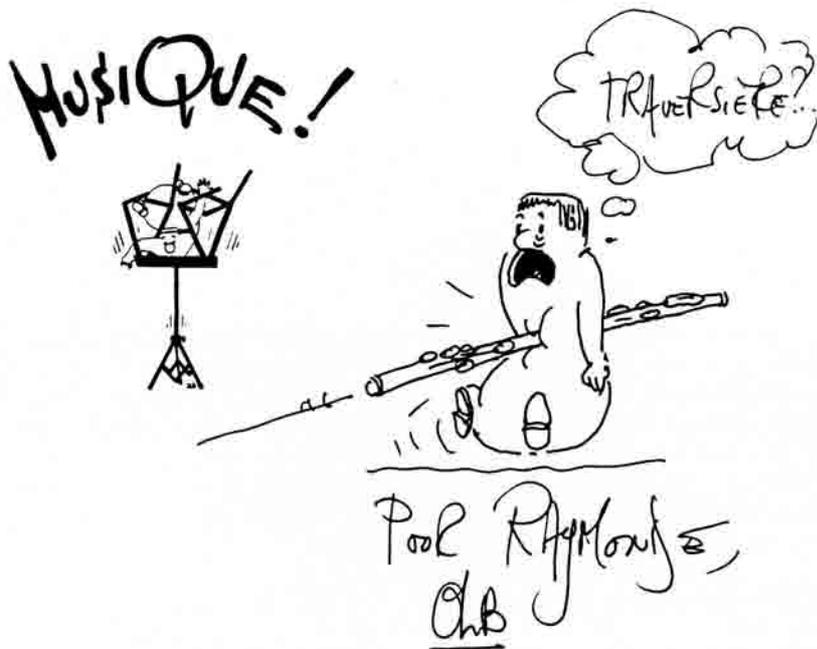
A la table nous trouvons **Pierre-Yves Lador**, directeur de la bibliothèque municipale de Lausanne, où il a développé un fond de plus de six mille titres de BD. A noter que Monsieur Lador, non content de déployer une énergie hors du commun dans son travail, trouve encore le temps d'écrire et de publier des livres.

Olivier Delacrétaz, alias Olb, graphiste indépendant dans tous les sens du terme, est présent en tant que spécialiste de l'histoire de la BD européenne. Il a lui-même publié huit albums de « Cartoon » aux éditions « Ubu ».

Le point de vue de l'éditeur est défendu par **Yves Demey**, éditeur et distributeur de nombreux albums.

Le plus connu des débatteurs est sans doute **Derib**, alias Claude de Ribaupierre. Derib a derrière lui une longue carrière de dessinateur et de scénariste, d'abord en Belgique, puis pour son propre compte, à la Tour-de-Peilz. Derib, c'est Yakari le petit indien, Buddy Longway, Red Road, la passion pour les chevaux et les sociétés indiennes de l'Amérique du Nord. C'est enfin Jo, l'album qui lui permet de concrétiser un souhait de longue date: traiter un sujet grave (le SIDA) par le biais de la bande dessinée.

En vieux routinier de ce style de débat, Georges Pop sait parfaitement manoeuvrer de façon à faire parler ses interlocuteurs. Passant du compliment pompeux à l'insolence la plus naïve, il les oblige, sans avoir l'air d'y toucher, à dévoiler leur



véritable personnalité, pour le plus grand plaisir des auditeurs. La forme interrogative du titre était, tout le monde l'aura compris, un prétexte au débat, puisque la réponse y est sous-entendue. C'est-à-dire autant de réponses que de sensibilités différentes. La BD est un univers si vaste que chacun peut y puiser ce qu'il veut bien y chercher. De la réflexion politique au comique de situation, du romantisme désuet à l'érotisme le plus débridé, de la vérité historique à la fantasmagorie la plus folle, tout y est possible, y compris l'impossible. Littérature? La question reste posée. Le support de l'image étant indispensable, là encore la gamme est infinie quant à la proportion donnée au texte par rapport au dessin.

Art mineur? Certainement pas, la BD connaissant un essor incomparable en cette deuxième moitié de siècle. S'il faut absolument trouver des références, nous dirons que la BD s'apparente plutôt au cinéma, avec ses décors, son scénario, ses points forts, ses gros plans dont Derib est d'ailleurs l'un des maîtres précurseurs. Proche du cinéma aussi l'ambiance, l'atmosphère d'un album dans laquelle on plonge d'un seul coup d'oeil. La soirée du 17 mars nous a permis, entre autres satisfactions, de pénétrer un peu plus avant dans ce monde créatif et mystérieux.

Merci aux cinq interlocuteurs qui ont su, l'espace d'un moment, nous communiquer leur passion dans la bonne humeur, et ceci sérieusement, mais surtout sans jamais se prendre au sérieux.

Le 21 avril 1993, Monsieur **Jean-Pierre Chavan** a passionné son auditoire avec les racines de notre langue. Chacun pourra lire un texte du conférencier sur ce thème aux pages 21 à 24 de ce bulletin

Pierre-André Kissling

Puis vint l'été qui nous permit de penser à nos devoirs d'automne, en établissant de nouveaux plans pour un deuxième cycle de conférences, celles de l'automne 93.

Nous avons opté, après expérience, pour un style différent, tant dans les sujets des conférences que dans l'accueil. Nous avons effectivement choisi des personnalités qui vinrent nous parler d'histoire et de géopolitique, en accueillant le public - toujours plus nombreux - avec un apéritif avant la conférence et un buffet copieux pour terminer la soirée, formule appréciée de tous, permettant de chaleureux échanges et des conversations animées.

Les conférences de l'automne 93.

En cette soirée de mi-octobre, l'historien **Jean-René Bory**, dont la carrière radiophonique et muséographique n'est plus à faire, évoqua à sa manière, les grandes lignes de l'histoire de notre beau Pays de Vaud, avant qu'il devienne Canton. A la lumière d'événements charnières, de l'Empire romain-germanique à la période savoyarde, jusqu'à l'Escalade de Genève en 1602, Jean-René Bory nous rappela la domination bernoise, aboutissant à l'affaire Davel en 1723, sans oublier le coup de main de l'extérieur-par le Général Ménard, du Pays de Gex-pour permettre aux Vaudois de chasser les baillis dont ils ne voulaient plus le joug. Le 24 janvier 1798 signait l'indépendance vaudoise et se hissait le drapeau vert.

Aujourd'hui nos écoliers ne savent plus toujours ce que signifie cette date, et si les manuels d'histoire «transformés en feuilles volantes dans l'école revisitée» la mentionne, il est malgré tout opportun de se rappeler les aléas de nos aïeux, surtout en écoutant la verve d'un tel orateur.

La deuxième conférence a été présentée par le Comte **Jean des Cars**, qui nous a parlé du roi Louis II de Bavière (1845-1886). Il nous dit comment, ne sachant rien de ce personnage exceptionnel avant un voyage d'études dans ce pays, il s'est pris d'un intérêt pour ce roi, émerveillé à la vue et à la visite des châteaux que ce souverain a laissés à la postérité.

Il nous conta l'enfance, l'adolescence solitaire, qui se sont déroulées dans le seul entourage d'un père érudit, d'une mère aux goûts simples et d'un frère de deux ans son aîné, de ce jeune homme devenu roi à dix-huit ans.

Dès son avènement au trône de Bavière, le jeune Louis II connut un réel défi face aux visées de Guillaume Ier et de son ministre Bismarck, dans leur projet d'unification de l'Allemagne au profit de la Prusse. Ainsi la Bavière se rangera aux côtés de l'Autriche pour s'opposer à l'hégémonie prussienne, et leurs forces seront



Jean-René Bory



Jean des Cars

vaincues à Sadowa. Quelques années plus tard, la Bavière prendra part, aux côtés des armées prussiennes et sans doute contre le gré de Louis II, à l'affrontement entre la France et la Prusse. La victoire de la Prusse et le traité de Versailles en 1871 menaceront encore l'autonomie du royaume de Bavière. Mais par son effacement et sa modération à contrecarrer Bismarck, le roi Louis II a su éviter à ses sujets un asservissement et maintenir une certaine indépendance à son royaume. Il a été et restera jusqu'à ses derniers jours un roi aimé de son peuple.

Dès le commencement de son règne, Louis II témoignera d'un intérêt pour les arts et la musique plus soutenu que celui qu'il devra à son devoir de roi. Fiancé à vingt ans à une princesse de la maison d'Autriche, il rompt peu après et demeurera un roi sans reine. Comment le roi Louis II se désintéressera de plus en plus des affaires publiques et de ses obligations envers son royaume, pour ne vivre que dans le décor des montagnes de Bavière, où il fit bâtir les châteaux fantastiques sortis de son imaginaire et des opéras de Wagner, le conférencier a su nous le faire vivre en un récit passionnant. Ses projets réalisés n'allèrent pas sans menacer les finances du royaume alors que son effacement de la cour et son désintérêt de plus en plus volontaire des affaires conduisirent à sa destitution et à son internement.

Le conférencier sut nous présenter le destin tragique de ce roi romantique, qui devait se noyer à l'âge de quarante et un ans dans le lac de Starnberg.

Au soir du 10 novembre nous attendons le Comte **Alexandre de Marenches**, ancien chef du contre-espionnage à l'État Major de la Défense nationale française, mais résidant à Chardonne.

Si l'émotion du Comité est au rendez-vous d'un tel personnage, elle est aussi due au succès remporté par cette troisième conférence. En effet 290 personnes ont pris place dans la salle de Justice, aménagée spécialement.

Foule attentive dans une pénombre complice, conférencier judicieusement mis en scène, point lumineux attirant tous les regards, tout est en place pour une brillante représentation à double sens entre le public et son hôte de marque.

Tout démarre très fort: de la croissance démographique en passant par les problèmes de désertification, de raréfaction de l'eau et des divers mouvements migratoires, l'orateur stigmatise quelques grands problèmes actuels tels que l'emprise économique subie par l'Occident de la part de certains pays d'Extrême-Orient jusqu'à la position monolithique de l'Église catholique vis-à-vis de la limitation des naissances.

L'homme des secrets n'en dévoile pas un seul, mais passionne son auditoire par sa clairvoyance, son sens des réalités et sa verve, le tout teinté d'humour et parfois



Alexandre de Marenches

de causticité de bon aloi.

Si certains de ses propos frisent le racisme-oserions-nous dire- sa franchise et son tranchant ne sont pas pour déplaire, car dans certaines circonstances il est nécessaire d'affirmer quelques vérités, même désagréables à entendre.

En fin de soirée, lorsque tout est fini, l'on se dit qu'on serait bien resté toute la nuit à écouter ce conférencier qui sait animer d'anecdotes piquantes ses propos sur les problèmes planétaires. N'est-il pas meilleur compliment pour remercier Monsieur de Marenches qui, lui, est en permanence à l'écoute du monde.

Nous ne terminerons pas ce cycle 1993 sans remercier toutes celles et tous ceux qui ont œuvré dans les coulisses pour qu'après chaque conférence le buffet se trouve déjà harmonieusement disposé et prêt à combler les appétits de nos convives. A toutes et à tous, bénévoles, au service ou aux fourmeaux-les pâtissières, reines de nos après conférences- Merci, ce fut une réussite.

Marianne Corboz

Bilan au 31 décembre 1993

1.	Actif		
10.	Compte de chèques postaux.....	185.10	
11.	Caisse	17.95	
12.	Matériel d'exploitation	40'028.90	
13.	Immeubles et terrains.....	1'464'588.55	
14.	Musée, tableaux, mobilier.....	439'960.65	
15.	Bibliothèque.....	604'351.40	
16.	Souvenirs	9'229.00	
17.	Rénovation de la cuisine	46'000.00	
18.	Débiteurs	4'763.15	
2.	Passif		
24.	Compte courant débiteur BCV	76'777.85	
21.	Emprunt hypothécaire CFV	118'770.30	
25.	Réserve animation	24'430.40	
26.	Réserve restauration tableaux	3'130.00	
23.	Créanciers	2'139.00	
22.	Capital	2'383'877.15	
Totaux :		2'609'124.70	2'609'124.70

Compte de pertes et profits au 31 décembre 1993

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	439.95
351.	Traitement du secrétaire.....	24'000.00
354.	Frais de bureau.....	1'857.95
* Total :	26'297.90	
4.	Finances	
400.	Intérêts	42.55
450.	Frais de ccp	471.40
451.	Intérêts et frais bancaires.	16'921.40
* Total :	17'392.80	42.55
5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations.....	63'958,30

	Charges	Revenus
501. Redevance du restaurateur		116'161.20
502. Cabine téléphonique		444.90
503. Location de l'appartement		10'800.00
550. Salaire du gardien	53'810.00	
551. Salaire des aides et remplaçants	14'029.30	
552. Assurances sociales	10'937.05	
554. Assurances incendie et RC	8'213.95	
556. Produits de nettoyage	1'639.85	
557. Electricité	29'302.70	
558. Téléphones du château	1'077.25	
560. Achat d'eau	1'792.05	
559. Matériel de jardin, fleurs	1'357.30	
561. Fausses alarmes	0.00	
562. Frais divers du gardien	1'845.55	
563. Amortissement de l'immeuble	11'353.50	
566. Amortissement de la cuisine	20'000.00	
* Total :	155'358.50	191'364.30
6. Travaux		
600. Subsidés cantonaux		20'000.00
650. Restaurations historiques	20'000.00	
651. Travaux d'entretien et réparations	22'427.80	
652. Entretien du matériel d'exploitation	1'021.95	
653. Entretien du système alarme	6'772.65	
* Total:	50'222.40	20'000.00
7. Musée		
700. Recettes visiteurs		9'729.50
701. Ventes de souvenirs		2'165.50
750. Salaires des guides	11'498.20	
750.1 Taxe communale sur les visiteurs	2'237.20	
751. Bibliothèque:entretien	2'316.00	
752. Restauration des tableaux	255.00	
754. Achat de matériel	1'970.95	
755. Publicité	2592.50	

756.	Achat de souvenirs	460.00	
757.	Amortissement sur souvenirs	2'000.00	
*	Total :	23'329.85	11'895.00

8.	L'Association		
800.	Cotisations des membres	30'850.00	
801.	Dons des membres	2'830.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	3'700.00	
804.	Vente de Clos d'Oron	227.50	
805.	Animation: recettes	30'727.50	
850.	Assemblée générale	5'667.50	
851.	Imprimés et bulletin	7'426.20	
806.	Participation de l'imprimeur	865.00	
852.	Cotisations à d'autres associations	720.00	
860.	Animation: dépenses	30'727.50	
*	Total :	44'541.20	69'200.00

Totaux **317'142.65** **292'501.85**

Excédent des charges **24'640.80**

Budget 1994

	Charges	Revenus
3.	Le Comité	
350.	Frais du Comité	1'000.00
351.	Traitement du secrétaire	18'180.00
354.	Imprimés et fournitures de bureau	2'000.00
*	Total :	21'180.00
4.	Finances	
400.	Revenu du capital, intérêts	50.00
450.	Frais de ccp	500.00
451.	Intérêts et frais bancaires.	14'000.00
*	Total :	14'500.00 50.00

5.	Bâtiment	
500.	Revenus des locations des salles	60'000.00
501.	Redevances du restaurateur	110'000.00
502.	Cabine téléphonique	500.00
503.	Location de l'appartement	10'800.00
550.	Salaire du gardien	54'680.00
551.	Salaire des aides et remplaçants	10'000.00
552.	Assurances sociales	12'000.00
554.	Assurances incendie et RC	8'300.00
556.	Produits de nettoyage	1'500.00
557.	Electricité, bois, mazout	30'000.00
558.	Téléphones du château	1'200.00
559.	Matériel de jardin, fleurs	1'200.00
560.	Achat d'eau	2'000.00
562.	Frais divers du gardien	2'000.00
563.	Amortissement de l'immeuble	12'000.00
566.	Amortissement de la cuisine	20'000.00
*	Total :	154'880.00 181'300.00

6.	Travaux	
650.	Restaurations historiques	0.00
651.	Travaux d'entretien et réparations	10'000.00
652.	Entretien du matériel exploitation	4'000.00
653.	Entretien du système alarme	5'000.00
*	Total :	19'000.00

7.	Musée	
700.	Recettes des visiteurs	10'000.00
701.	Ventes de souvenirs	2'000.00
702.	Amortissement sur souvenirs	2'000.00
750.	Salaire des guides	11'000.00
750.1	Taxe communale sur les entrées	500.00
751	Bibliothèque: entretien	3'000.00
752.	Restauration des tableaux, des meubles	2'000.00

754.	Achat de matériel	2'000.00	
755.	Publicité	2'500.00	
*	Total :	23'000.00 12'000.00
8.	L'Association		
800.	Cotisation des membres	30'000.00	
801.	Dons des membres	2'000.00	
803.	Recettes publicitaires (bulletin)	4'700.00	
805.	Conférences du château	30'000.00	
850.	Assemblée générale	6'000.00	
851.	Imprimés et bulletin	6'000.00	
852.	Cotisations à d'autres associations	720.00	
860.	Conférences du château	30'000.00	
*	Total:	42'720.00 66'700.00
Totaux	275'280.00 260'050.00
Excédent des charges		15'230.00

Comptes travaux 1993

301.	Dons	200.00
400.	Frais d'études	12'190.00
404.	Intérêts bancaires	748.35
403.	Entreprises	2'150.00
*	Total:	15'088.35 200.00

Notre dette au Crédit Foncier se monte à Fr 13'112.55 au 31 décembre 1993

Deuxième appel à votre générosité pour la restauration des grandes toiles de la Salle des Oron

Lors de notre assemblée générale du 24 avril, ces murs vides témoigneront du manque de fonds qui a repoussé la **restauration des 13 toiles de la Salle des Oron**. En effet, vos dons se sont montés à 3'130.-, merci aux 15 membres qui ont fait ces versements. Nous espérons que 1994 inspirera les huit cents autres membres à faire preuve de générosité, afin que nous puissions entreprendre cette restauration. Nous vous rappelons que grâce à des conditions très avantageuses l'Ecole des Beaux-Arts de Berne et sa section restauration, unique en Suisse, rendent possible cette entreprise autrement utopique.

Parce que ces toiles et leurs dégradations souvent avancées, constituent un matériel hautement didactique pour les élèves, leur **restauration est accessible à des conditions tout à fait exceptionnelles**. Le montant facturé représente un véritable cadeau par rapport aux conditions du marché. Ceci a décidé le comité de l'ACCO à prévoir ces travaux tout en cherchant des sponsors. Ceux-ci trouvés, les restaurations pourront être entreprises.

Une plaque à l'entrée de la salle mentionnera les noms des généreux donateurs grâce auxquels la restauration aura été menée à bien.

Une somme de fr. 2'200.— par tableau couvrira les frais de changement de châssis et de restauration.

Il nous manque environ Fr. 25'000.-

Nous faisons donc appel à votre générosité pour devenir les personnes, les entreprises ou les associations qui auront permis la restauration des treize tableaux de la Salle des Oron.

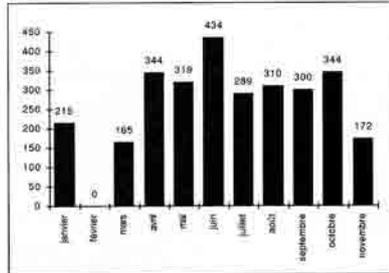
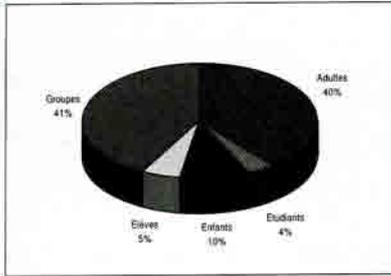
Merci de nous communiquer le montant de votre don directement sur le bulletin vert "Cotisation" dans la rubrique don, en ajoutant "Tableaux" et de payer ce montant en même temps que votre cotisation.

Tous les dons sont les bienvenus.

D'avance, nous vous remercions de votre engagement à nos côtés pour la sauvegarde et la restauration de notre patrimoine commun.

Le Comité

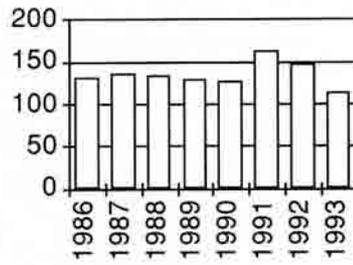
Statistiques par André LOCHER
Les visiteurs du château d'Oron
2892 personnes en 1993



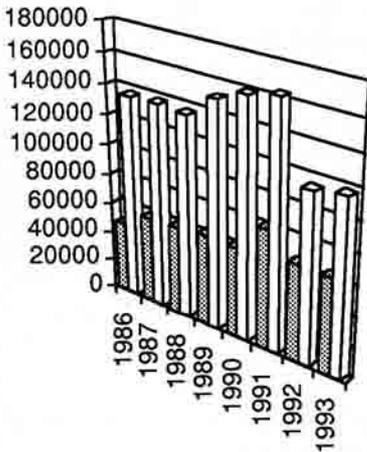
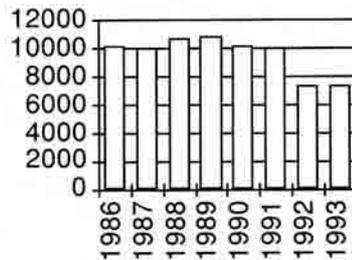
54

La restauration au Château d'Oron

Repas servis

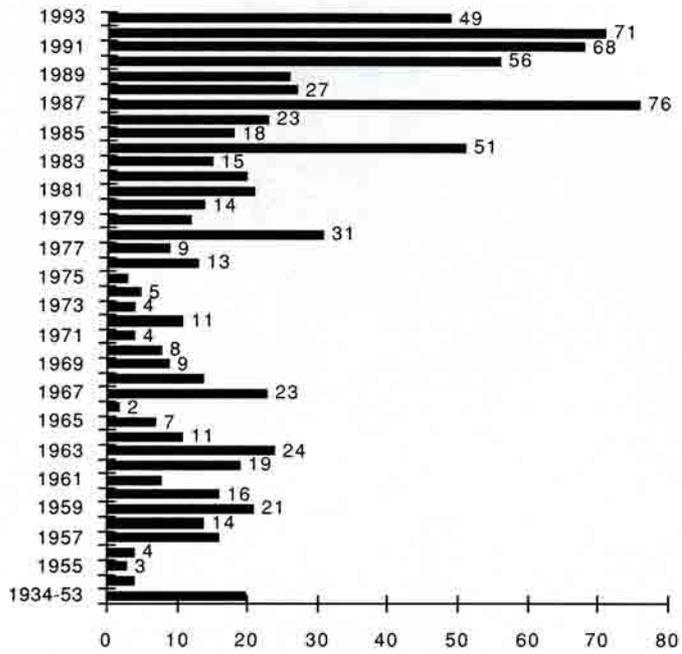


Personnes servies

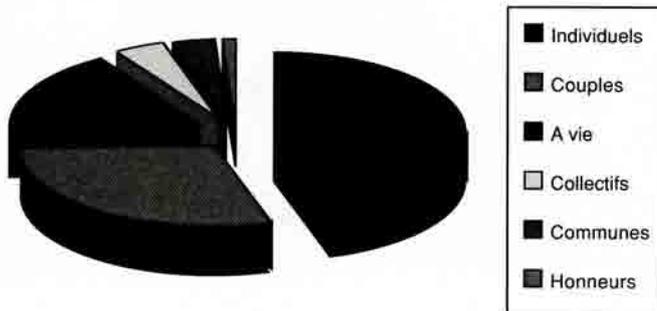


■ Location □ Redevance

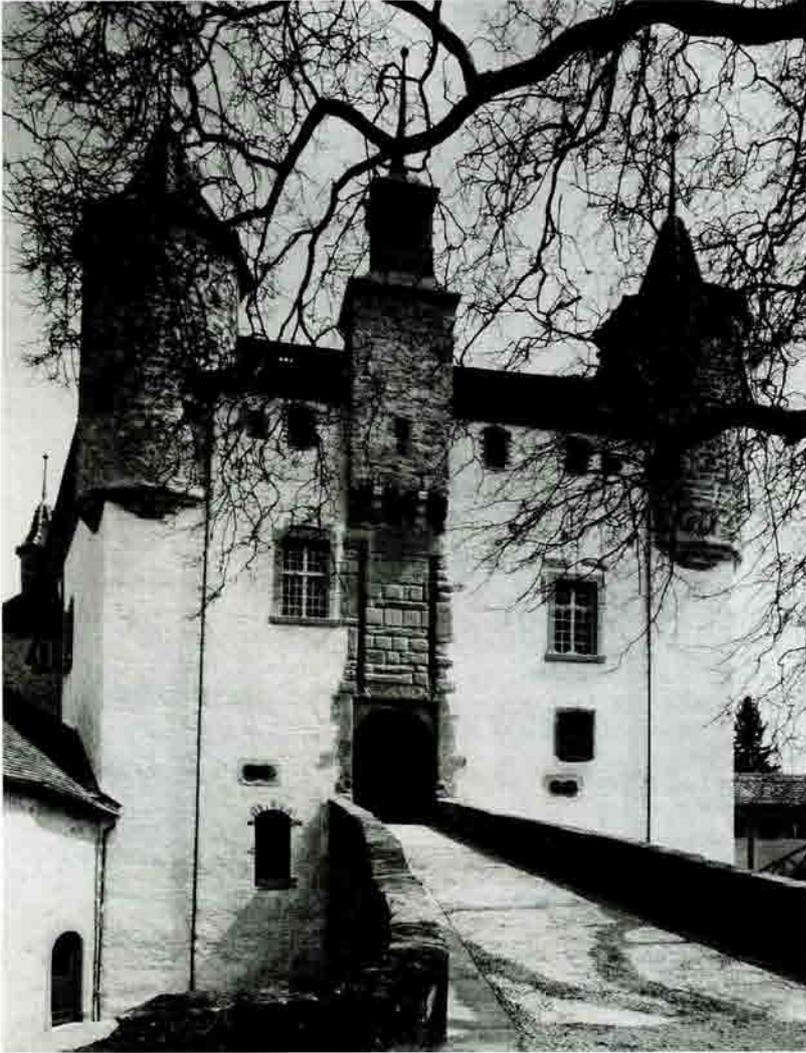
Répartition des membres en fonction de l'année d'admission (852 membres au 31.12.1993)



Les membres par catégorie







Membres d'honneur

BORGEAUD Marguerite, Lausanne
GAVILLET Philippe, Peney-Le-Jorat
GRABER Pierre, Savigny
LIVET Pierre, Vevey
TREBOUX Robert, Oron-la-Ville

Membres à vie

Association des Intérêts de Lausanne,
Lausanne
AUBERSON Laurent, St-Cierges
Automobile Club de Suisse, sct. VD,
Lausanne
Automobile Club de Suisse, Berne
BADERTSCHER Jean et Rose-Marie,
Neuchâtel
BALLY Pascal, Oron-le-Châtel
BARRAUD Alain, Lausanne
BARRELET Michèle, Servion
BATT Laura, Muri BE
BESSON-MARTINET Sophie, Chesalles/
Moudon
BINGGELI Albert, Schwarzenburg
BLOCH-Diener Elsa, Berne
BLONDEL Georges, Châtillens
BORGEAUD Sylvain, Les Cullayes
BOUDRY André et Marguerite, Oron-la-
Ville
BOUDRY François, Essertes
BOUDRY Gilbert et Rose-Marie,
Ecoteaux
BOUDRY-Krieg Monique, Essertes
BOVARD André, Oron-la-Ville
BOVY Olivier et Anne-Lise, Carrouge
CALLET MOLIN Yves et Elisabeth,
Corsier sur Vevey
CAMPONOVO Roger, Bienne
CARDANI Aldo, La Croix sur Lutry
CHAPPUIS Simon, Carrouge

Comité central ACS, Berne
Commune d'Oron-La-Ville, Oron-la-Ville
Commune d'Oron-Le-Châtel, Oron-le-
Châtel
COSENDEY Marcel, La Tour de Peilz
CURRAT Charly, Oron-la-Ville
CUSIN Philippe et Daisy, Miex
De BLAIREVILLE Pierre-André, Oron-
le-Châtel
De MEYER Jérôme et Catherine, Villars
sur Ollon
DESGRAZ Antoinette, Puidoux
DESSEMONTET Olivier, Lausanne
DUTOIT André, Lausanne
EMERY Maurice, Les Cullayes
ETTER Jean-Louis, Le Paquier
ESPOSITO Massimo et Jacqueline, Pully
FAVRE Christian et Juliette, Meyrin
FAVRE Jean-Pierre, Ecublens (VD)
Fédération VD des Sapeurs Pompiers, St-
Prex
FELBER Jean-Pierre, Lausanne
FERNEX Ellen, Villefranche/mer
FLUCKIGER Pierre-André, St-Imier
FREI Alfred, Montreux
GABELLA Humbert, Eclepens
GAVILLET Berthe, Pully
GAVILLET Léa, Pully
GETAZ ROMANG SA, Vevey
GOLAY Louis, Morges
GOTTHUEY Yvette, Chapelle sur Oron
GREMAUD Paul, Chapelle sur Oron
GREMION Gérard, Vevey
GUSTAFSON A., Châtel St Denis
HAEUSERMANN Werner, La Rippe
HENZER Willy, Vulliens
HERMINJARD Jean-Paul, Oron-la-Ville
HERMINJARD Pierre Philippe, Bussigny
HOFMANN Alfred, Oron-la-Ville
HUNI Ruth, Chardonne

Imprimerie Vaudoise, Lausanne
JACOB Werner, Pully
JANSA-CORBOZ Milos, Landover
Hills(Maryland) USA
JOTTERAND Olivier et Micheline,
Crissier
JUNOD Raymond, Cugy
KAMMER Charles, Lausanne
KELLER Pierre, Grandvaux
KIBURZ Jean, Pully
KNUCHEL Marie-Lise, Carrouge
KRIEG Catherine, Lausanne
KRIEG Madeleine, Lausanne
LOCHER Clairette, Savigny
LOCHER Georges et Christine, Oron-le-
Châtel
LUTHI Jean, Genève
MAENDLY Madeleine, Châtillens
MAENDLY Serge, Châtillens
MAIBACH-MARTINET Aude, Oron-la-
Ville
MARTIN Jean-Louis, Lausanne
MARTIN Michel et Monique, Savigny
MARTIN Paul-René, Lausanne
MARTINET Christophe, Lausanne
MARTINET Françoise, Oron-la-Ville
MARTINET Jacques, Oron-la-Ville
MARTINET Nicolas, Oron-la-Ville
MARTINET Nicole-Andrée, Oron-la-
Ville
MARTINET Samuel, Oron-la-Ville
MEUWLY Marcel, Pully
MICHON Francis, Epalinges
MONNEY Cécile, Romont
MONNEY Robert, Romont
MORANDI Renato, Lausanne
MURDTER Lucien, Vuarrens
NARBEL-Blanchoud Marcel et Lucie,
Prangins
NAEF Ferdinand et Regula, Carouge

NYDEGGER Marcel, Oron-la-Ville
OTERO César, Auboranges
PASCHE François et Jacky, Prilly
PACHE Roger, Payerne
PACHE-Regamey Henriette, Epalinges
PASCHE Georges, Lausanne
PASCHE Simone, Oron-la-Ville
PASTORE André, Oron-la-Ville
PELLET François, Pully
PIAGET Jean-Louis, Genève
PICHARD-Muller Vreni, Oron-la-Ville
RACINE Raymond, Lausanne
RAPIN Eric, Payerne
RICHTER Charles, Lausanne
ROCH Jean-Claude, Lausanne
ROGENMOSER Josef, Chur
ROGIVUE Claude, Oron-le-Châtel
ROSSI-Locca Gianna-Ada, Mollie-
Margot
ROUGE Pascal, Lausanne
RUCHAT Georges, Oron-le-Châtel
SADI SA, Lausanne
SAVARY Mariette, Ropraz
SBAZO Oscar, Lausanne
SCHAFFTER Jean-Marie, Brent
SCHOLER Kurt, Yverdon
SEREX Edgar, Oron-le-Châtel
SIGMOND Ari, La Tour-de-Peilz
SIGMOND Heidi, La Tour-de-Peilz
STAUB Michel, Lausanne
STREIT Paul, Genève
STUDER Ulrich, Lausanne
TAPIA Yvette, Belmont
TARDY Raymond, Saint-Prex
TESAURY Pierre, Oron-la-Ville
VIDOUDEZ Michel et Renée, Brent
VIDOUDEZ Henri-M., Etoy
VIREDAZ René, Lausanne
VOLLMY Bernard et Chantal, Oron-le-
Châtel

WENGER René, Basel
WIEHR Jean-Jacques, Monthey
WILLE Jurg, Meilen

Membres à cotisation annuelle

AERNY Francis, Lausanne
ADDOR Anne-Lise, Pully
AGIER Eric, Buchillon
ALT - MOREILLON Jean-Jacques et
Marthe, Lausanne
AUBERT Marie Antoinette, Lausanne
AUBRY Paul et Yvette, Oron-la-Ville
BADERTSCHER Ernest et Janine, Orbe
BAEHLER Albert, Berne
BAENZIGER Raymond et Joan, Bernex
BALLENEGGER Marcel, Lausanne
BALLIF Jean, Moudon
BARBAY Louis, Cottens
BARDE-PONCET Hubert, Le Mont
BASSET Claude André et Johanna,
Genève
BAUD Edouard, Lausanne
BAYARD Martine, Lutry
BEDA Claude et Claire-Lise, Mézières
BEGUIN Georges, Lausanne
BENDER Marin, Fully
BENMAYOR Naim, Lausanne
BESSE Georges, Mézières
BERGER Jean, Mézières
BERLIE Pierre, Lutry
BERLINI Giuseppe, Croix sur Lutry
BETTEX Fredy et Irène, Chesalles sur
Oron
BIANCHI Louis, Aigle
BINGGELI Robert, Oron-la-Ville
BLANCHOUD David et Cécile, Coppet

BOISSIER Jacques et Mathilde, Berne
BOLOMEY Pierre, Lausanne
BOLOMEY Yvonne, Lausanne
BONNARD Jacques, Lausanne
BONNARD Pierre, Lausanne
BOREL Pierre-Alex et Claire, Savigny
BORLOZ André et Pierrette, Châtillens
BORNAND Gustave-Henri, Payerne
BORY Madeleine, Carrouge
BOUDRY Juliette, Ecoteaux
BOUDRY-Brugger Marguerite, Vevey
BOURGEOIS Nelly, Lausanne
BOURGEOIS Pierre-André et Mireille,
Mézières
BOURQUIN Pierre et Nelly, Oron-le-
Châtel
BOVARD Andrée, Oron-la-Ville
BOVARD Louis, Cully
BOVET Hubert et Martine, Oron-le-
Châtel
BOVET Isabelle, Grand Lancy
BOVEY Ida, Lausanne
BOVY Maurice, Chexbres
BRACK Jean et Enid, Lausanne
BRAISSANT Paul et Josiane, Lausanne
BRESCH SPATH Lucienne, Yverdon
BROCHARD Roland, Belmont
BUCHS Hervé et Gabrièle, Gumefens
BUDRY Christian et Francisca, Chesalles
BUDRY Noël, Vevey
BUGNON Paul, Montagny-Les-Monts
BUHLMANN Pierre, Lausanne
BURDET Pierre et Marie-Rose, Morges
BURGY Raymonde, Lausanne
BURNIER Marcel et Ginette, Ecublens
(VD)
BUTTY-Marti Olga, Lausanne
BUTTY Philippe, Pully
CALAME Bernard et Annie, Lausanne
CAMPICHE Paul, Oron-la-Ville

CARDINAUX Roger et Ginette,
Ecoteaux

CAVILLIER-Dupertuis Gabrielle, Roche

CAVIN Jean-Pierre et Martine, Mézières

CHABLOZ Eugène et Florence, Oron-la-Ville

CHAMOT Jacques, Palézieux-Village

CHAPPUIS Albert-Louis, Vuiliens

CHAPPUIS Jean-Claude et Anne, Meyrin

CHAPPUIS Rose Marie, Villeneuve

CHAPPUIS Victor et Herta, Peney-Le-Jorat

CHAPUIS Philippe et Catherine, Prilly

CHAPUISAT Jean-Pierre, Chavannes

CHARRIERE Bernard et Anne-Marie, St Martin

CHASTELLAIN-Morley Pierre et Anne, Bussigny sur Oron

CHAULMONTET Philippe, Maracon

CHAUPLANNAZ Simone, Neuchâtel

CHAVAN Frédéric et Germaine, Pully

CHEVALLAZ Georges-André, Epalinges

CHEVALLEY Andrée, Puidoux

CHEVALLEY Auguste et Hélène, Mont sur Rolle

CHEVALLEY Pierre-André et Germaine, Puidoux

CHEVALLEY Simone, Oron-la-Ville

CHOLLET Jean, Palézieux-Village

CHRISTINAT G.Alain, Châtillens

CLASS Lucie, Zürich

CLERC Georges, La Tour-de-Peilz

COIGNY André, La Tour de Peilz

COMTE Eugène et Anna, Genève

CONSTANT Silvan, Morrens

CORBOZ Frédéric et Marianne, Oron-la-Ville

CORBOZ Louis et Hanna, Oron-le-Châtel

COSTANTINI Vittorio, Fribourg

COTTIER Gabriel, Pully

CROTTAZ Jean-Claude, Tolochenaz

CUEREL Roland et Violette, Crissier

CUGNET Daniella, Gland

CURCHOD HENNARD Roland et Madeleine, Lausanne

CURRAT Laurent et Marguerite, Le Crêt

CURRAT Marcel et Georgette, Oron-la-Ville

CURRAT Pierre, Bulle

De JONGH Anne Françoise, Peney-Le-Jorat

De MERCURIO Carlo, Lausanne

De MULINEN Frédéric et Pascale, St-Légier

De RAEMY Daniel, Yverdon

De ROGUIN Jean, Lausanne

De SCHOULEPNIKOV Chantal, Zürich

De WERRA Dominique, Lausanne

DEBONNEVILLE, Chexbres

DECOMBAZ Marius, Vevey

DECOSTERD Jean-Philippe et Liliane, Ferlens

DEGLISE Tobie, Lausanne

DEGUISE Alix et Pierre, New London

DELACRAUSAZ Philippe et Sarah, Lausanne

DELALOYE René, Lutry

DELESSERT Jules, Ferlens

DELESSERT Marcel, Essertes

DELMONICO Franz et Renée, Oron-la-Ville

DELMONICO OTTO et LILIANE, Grandvaux

DELORME Michel et Myriam, Morges

DEMIEVILLE Serge, Zürich

DENERVAUD Charles et Brigitte, Ferlens

DERRON Renée, Lausanne

DES GRAVIERS Charles et Liliane, Maules

DESMEULES Ami et Raymonde, Oron-la-Ville
 DESTRAZ Marguerite, Chexbres
 DEVIN Guy et Françoise, Oron-le-Châtel
 DEWARRAT Camille et Brigitte, Montpreveyres
 DIEHL John, Lausanne
 DORMOND Henri, Corseaux
 DUPASQUIER Jean, Lausanne
 DUBUIS Claudine, Palézieux-Gare
 DURUSSEL Georges et Hélène, Mézières
 DUVANEL Pierre, Le Mont sur Lausanne
 DUVOISIN Jean-Pierre et Sonia, Neuchâtel
 DUVOISIN Louis, Lausanne
 DYENS Roselyne et Roger, Essertes
 EGGER-ROSSIER Fabien et Raymonde, Carrouge VD
 EGGER-ROLLIER Jürg et Janine, St Sulpice
 EGLI-ZEDEL Renate, Vaduz
 EHINGER Alfred, Yverdon
 EICHENBERGER Pierre et Suzy, Ecoteaux
 EISENHUT Erwin, Chexbres
 EMERY Marc et Corinne, Les Cullayes
 EMONET Gaby et française, Chesalles sur Oron
 EPERON Simone, Lausanne
 EPPLER Helga, Sullens
 ESTOPPEY Henri, Bienne
 ETTER Marcel, St Légier
 FALQUET Jean-Pierre, Oron-la-Ville
 FARDEL Alfred, Lausanne
 FASEL Roselyne, Fribourg
 FAUQUEX Lily, Riex
 FAVEZ Marcel, Carrouge
 FAVRE Jules, Pont
 FAVRE Robert, Oron-le-Châtel
 FELIX-PASCHE Janine, Gland
 FELLAY Madeleine, Lausanne
 FERRINI Jean-Paul, Epalinges
 FESSLER Pierre et Lucette, Morges
 FIAUX Eugène et Marguerite, Ferlens
 FINK Henry et Lise, Ecublens (VD)
 FOLLONIER J.-P. et Evelyne, Chardonne
 FORESTIER Fernande, Moudon
 FORNEROD Ernest, Corseaux
 FRITSCHÉ Gérald, Servion
 GANTY Roby et Linette, Chexbres
 GASSMANN Andréas et Ursula, Ittigen
 GAVILLET Alois et Antoinette, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Daniel et Jacqueline, Peney-Le-Jorat
 GAVILLET Pierre, Payerne
 GEORGE Elisabeth, Vuibroye
 GEORGE Odette, Neuchâtel
 GEORGE Robert et Ellen, Servion
 GERBER Kurt, Payerne
 GERBEX Jean, Lausanne
 GEYER François et Karin, Lutry
 GILLER Raphael, Chesalles sur Oron
 GILLET Anne, Genève
 GILLIAND Olivier et Madeline, Payerne
 GILLIERON Eric et Jocelyne, Oron-la-Ville
 GINDROZ Jean-Pierre et Mariette, Mézières
 GINDROZ Sylviane, Blonay
 GLARNER Jean Rodolphe et Patricia, Mollie-Margot
 GLOOR Jean et Claudine, Paudex
 GOEL Jean-Louis et Lily, Carrouges VD
 GOETZINGER Jorg, Chermex
 GOLAY TROGER Roger et Christiane, Lausanne
 GOLAZ Violette et Maurice, Gollion
 GONUS Philippe et Nadia, Chesalles
 GORJAT Gaston, Lausanne

GRIN Bernard et Yvonne, Lausanne
 GRAND D'HAUTEVILLE Eric, Lausanne
 GRANDJEAN Marcel, Genève
 GREMAUD Claude et Fabienne, Chapelle
 GUEX-JORIS André et Elly, Morges
 GUEX Philippe et Ingrid, Ferlens
 GUICHOU PAULETTE, Oron-la-Ville
 GUIGNARD Charles et Emma, Chapelle sur Moudon
 GUIGNET François et Murielle, Servion
 GUI SAN Christiane, Lausanne
 GURTNER Samuel, Yverdon
 HAFFTER Christoph, Carrouge
 HANSELER Walter, Zürich
 HARTMANN Sylvia, Maracon
 HAUSER Christian et Anne-Lise, Oron-le-Châtel
 HERTACH-BECK Norbert et Emilie, Bournens
 HOBI Franz et Dora, Echandens
 HOFER Marc et Eliane, Lausanne
 HOFMANN Walter et Micheline, Oron-la-Ville
 HOLLENWEGER Betty, Lausanne
 HORST Marcel et Berthe, Lausanne
 HUBERT Peter, Berne
 IMHOF André, Palézieux-Village
 INDERMUHLE Jean-Paul, Préverenges
 ISCHI Jacques, Chênes-bougeries
 JACCOTTET Georges, Lausanne
 JACCOUD Jean-Claude et Françoise, Genève
 JAGGI Grégor, Oron-la-Ville
 JAGGI-Lutz Marcelle, Lausanne
 JAN Gloria, Lutry
 JARNE Sylvain et Pierrette, Chexbres
 JEKER Werner, Châtillens
 JOLY Bernard et Josiane, Lausanne
 JOSEPH André, Lausanne
 JOSSEVEL Jean-Jacques et Liliane, Puidoux
 JUNG Urs et Chantal, Chapelle
 KAENEL Gilbert, Lausanne
 KHATANASSIAN Violette, Châtillens
 KISSLING Jacques, Oron-la-Ville
 KISSLING Jean-Luc, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-André, Oron-la-Ville
 KISSLING Pierre-Michel, Oron-la-Ville
 KISSLING Robert et Yvonne, Oron-la-Ville
 KNECHT Richard, Lausanne
 KOEB Xavier, Palézieux-Gare
 KOECHLI Edgar, Délémont
 KOHLER Alexandre et Yolande, Pully
 KOHLER M.-Antoinette, Belmont
 KOHLI Gérald et Yvette, Chesalles sur Oron
 KOLLER Jean-Marc et Chantal, Oron-la-Ville
 KOLLER Pierre, Zürich
 LARDROT André et Brigitte, Servion
 LAURENT Max, Epalinges
 LE COULTRE Françoise, Lausanne
 LEDERREY Oscar Eugène et Andrée, Grandvaux
 LEJEUNE Fredy et Claudine, Pully
 L'EPLATENIER Serge et Geneviève, Bussigny
 LERESCHE Charles-Henri, Lausanne
 LERESCHE Marie, Oron-la-Ville
 LERESCHE Marinette, Oron-la-Ville
 LIARD Marie-José, Lausanne
 LIARD Paul-Henri, Lausanne
 LINDER Dorette, Châtelaine
 LOCHER André et Raymonde, Oron-le-Châtel
 LOCHER Théo et Margrit, Oron-le-Châtel

LOGOZ Michel, St-Sulpice
 LONGCHAMP Jacques et Christine,
 Morges
 LUGINBUHL Georges, Lausanne
 LUGRIN Arlette, Eclépens
 MAGNENAT Jean-Paul et Marguerite,
 WallBach
 MAILLARD Geneviève, Lausanne
 MAILLARD Raymond, Lausanne
 MAMIE Pierre, Fribourg
 MAQUELIN Jean-Jacques, Nyon
 MARCHAND Maurice et Monique,
 Oron-la-Ville
 MARENDAZ Claude et Ursula, Wabern
 MARGOT Maurice, Vevey
 MARGOT Pierre-Daniel et Suzanne,
 Lausanne
 MARGUERAT André, Lausanne
 MARMIER Philippe, Lausanne
 MARTIN Elisabeth, Moudon
 MARTIN Louis-Daniel, Etoy
 MARTIN Paul, La Tour de Peilz
 MARTIN René et Myrielle, Froideville
 MARTINET Charlotte, Oron-la-Ville
 MARTINET Françoise, Oron-la-Ville
 MARTINET René, Oron-la-Ville
 MASSET Aimée, Genève
 MASSONNET Marcel et Eliane, La
 Conversion
 MASSONNET Pierre et Liliane, Lau-
 sanne
 MATERNINI Guido, Lausanne
 MATTHEY Bernard, Vuibroye
 MATTHEY Lucette, Lausanne
 MAYOR Dominique, Renens
 MAYOR Irène, Oron-le-Châtel
 MAYOR Samuel et Simone, Mies
 MEIER Jean-Pierre et Marie Claire,
 Genève
 MELLINA Frédéric, Pully

MELLIORET Catherine, Fribourg
 MENKE-ANTONIETTI M.-C., Orbe
 MENTHONNEX Frédéric, Oron-la-Ville
 MERINAT Odette, Lausanne
 METRAL Louis, Lausanne
 METRAUX Paul et Hortense, Corsier
 MEYER Francis, Bex
 MEYLAN Maurice et Gisèle, Lausanne
 MICHEL Christian, Payerne
 MICHEL Werner, Vouvry
 MILLIQUET André et Andrée, Lausanne
 MOENNOZ Denis, Carrouge
 MOLLEYRES Janine, Ecoteaux
 MONNARD Joseph, Oron-la-Ville
 MONNEY Charles et Evelyne, Lausanne
 MONNIER Jean, Oron-la-Ville
 MONNIER Philippe, Chenaux-
 Grandvaux
 MORANDI Gilbert, Payerne
 MORET Georges, Lausanne
 MOUQUIN Michel et Catherine, Morrens
 MURI Jean et Esther, Wettingen
 MURSET Gilbert, Lausanne
 NARBEL Jean-Marc, Clarens
 NICOD Henri, Genève
 NICOD Louis et Janine, Moudon
 NICOD-Fazan René et Lucette, Pully
 NICOLLERAT Marc-André et Martine,
 Vufflens-la-Ville
 NICOLLIER Denise, Neuchâtel
 NIKLAUS Roland et Annie, Oron-la-
 Ville
 NYDEGGER-SCHMID Werner et
 Marlise, Ins
 OTHENIN-GIRARD Marie-Hélène,
 Prilly
 PACHE Françoise, Petit-Lancy
 PACHE Suzanne, Mézières
 PAHUD Pierre, Lausanne
 PAILLARD Colette, Lutry

PAILLARD Jean-Pierre, Fribourg
 PALAZ M.L., Forel-Lavaux
 PANDE Malvika, Junglinstrer (L)
 PAQUELIER Marcel, Louhans (F)
 PARISOD Charles, Oron-la-Ville
 PASCHE André et Cie SA, Lausanne
 PASCHE Fanny, Lausanne
 PASCHE Frédéric et Jacqueline, Lausanne
 PASCHE Jean-Daniel, Maraçon
 PASCHE Jean-Marc, Lausanne
 PASCHE Jean-Pierre, Le Mont sur Lausanne
 PASCHE Claire-Lise, Ropraz
 PASCHE Rose, Oron-la-Ville
 PASCHOUD Jean, Château d'Oex
 PAVILLON Olivier, Ferlens
 PECCOZ Charles-Albert et Frédérique, Genève
 PELICHET Ursula-May, Aclens
 PELLI Mariette, Viganello
 PERRET Louis-Daniel et Charlotte, Lutry
 PERRIN C.-A., Lonlay
 PERROCHON Arlette, Lausanne
 PERROCHON Georges, Lausanne
 PERROTTET Charles, Vuillens
 PERUSSET Alain, Oron-la-Ville
 PETER Josiane, Oron-le-Châtel
 PETER Werner, Lucerne
 PETERMANN Edith, Lausanne
 PETTER Jean et Anne-Marie, Lausanne
 PEYTREGNET Elise, Lausanne
 PFEIFFER Kurt, Salins VS
 PICTET Robert, Prilly
 PIGUET André et Simone, Montpreveyres
 PIGUET Jacques, Giez
 PILLOUD Alexandre, Châtel St-Denis
 PINOSCH Hans, Vevey
 PLATEL Jean-Jacques, Palézieux-Village
 PLETSCHER Richard et Denise, Servion
 PORCHET Charles et Elisabeth, Maraçon
 PORCHET Jacques et Claudine, Mézières
 PORCHET Jacques et Jacqueline, Cugy
 PORRET Henri, La Tour de Peilz
 POTT Guy, Renens
 POUSAZ Bernard et Laurette, Palézieux-Gare
 PROD'HOM Roger et Henriette, Lausanne
 RACINE M., Lausanne
 RANASE Geneviève, Oron-la-Ville
 RECORDON Pierre-Philippe, Lausanne
 RENAUD Maurice et Denise, Puidoux
 REY Daniel, Pully
 RICHARD Alain, Oron-le-Châtel
 RICHARD Armand, Montet/Cudrefin
 RICHARD Claude et Yannick, Blonay
 RICHARD Jean J.E. et Marguerite, Thônex
 RIEM Rita, Kiesen
 RINDISBACHER Rolf, Birsfelden
 RIOND Alfred, Eclepens
 ROBERT Claude et Françoise, Fontainemelon
 ROBIN-CLERC Nelly, Oron-la-Ville
 ROCHAT André et Janine, Premier
 ROCHAT Jean-Richard et Anne-Marie, Moudon
 ROCHAT Marcel, Mont sur Rolle
 ROD Charlotte, Oron-la-Ville
 ROGIVUE Anne-Lise, Rennaz
 ROGIVUE Yolande, Essertes
 ROHNER René W., Vevey
 ROLLIER Erwin, Neuchâtel
 ROSSELET Daniela, Carrouge
 ROSSET Jean-Jacques, Moudon
 ROSSIER Elisa, Châtillens
 ROUILLY Daisy, Chexbres
 ROY Claude et Danielle, Oron-la-Ville

ROY Hugues-Vincent, Ecublens
 ROY Lysianne, Lausanne
 RUBATTEL Paul, Lausanne
 RUBATTEL Samuel, Vuibroye
 RUEF Max et Lucienne, Châtillens
 RUTTIMANN Jacques et Colette, Oron-la-Ville
 RUTTIMANN Marceline, Lausanne
 RYSER Roger, Collonges
 SAHLI Jean-Rodolphe et Anne-Tillie, Corseaux
 SARTO Pietro, St Prex
 SAUTER Pierre, Réverolle
 SAUTY Robert, Denens
 SCHALLER Jean-Pierre et Pâquerette, Lausanne
 SCHALLER Michel, Renens
 SCHELLENBERG Marie-Claire, Sion
 SCHERLER Maurice, Lausanne
 SCHOLER Raymond et Suzanne, Lausanne
 SCHREIBER Adam et Monique, Küssnacht
 SCHWARZ Jean-François et Brigitte, Echichens
 SEREX Arlette, Lausanne
 SEYDOUX François, Pully
 SONNAY André et Isabelle, St Légier
 SONNAY Claudine, Oron-la-Ville
 SONNAY Michel et Odette, Ecoteaux
 SONNAY Olivier, Ecoteaux
 SOLTERMANN Nelly, Münsingen
 SPAETH Christian, Nyon
 STAMPFLI Tony, Aclens
 STAUB Dominique, Paudex
 STAUFFER Jean-Daniel et Anne-Marie, Wettingen
 STAUFFER Jean-Pierre et Marianne, Les Thioleyres
 STEFFANI Simone et A., Lausanne
 STOECKLI Jean-Pierre et Nadia, Oron
 STOUDMANN Louise, Oron-la-Ville
 STUBY-SONNAY Paul et Eliane, Ecoteaux
 STUDER Albert, Lausanne
 TACHERON Louis, Aesch
 TARDY Marylène, Etoy
 TESAURY Pierre-Etienne, Oron-la-Ville
 TESOURO Basilisa, Belmont
 THEVOZ Francis, Lausanne
 THOMAS Roland, Echallens
 TOBLER Robert, St-Gall
 TREPPER Liliane, Genève
 TSCHOPP Georges et Antoinette, Lausanne
 TUSCHER-Bisang Ella, Pully
 UFFER Sylvie, Lausanne
 URFER Pierre, Oron-la-Ville
 VAISSBAND Christophe et Marie, Chesalles sur Oron
 VALET Olivier, Bussigny
 VAUCHER Bernard et Anne-Lise, Forel-Lavaux
 VAUTHEY J.N., Bussigny
 VERNIER Jean-Claude et Christine, Les Cullayes
 VIDOUDEZ Daniel et Jeanne, Lausanne
 VIREDAZ Emile, Prilly
 VIREDAZ Jean-Claude et Stella, Carrouge (VD)
 VIREDAZ Marcel, Lausanne
 VOLET Alain, Corseaux
 VOLET Roger, St-Prex
 VOLLMY Madeleine, Lausanne
 VOLLMY Jean-Daniel et Claire-Lyne, Assens
 Von der MUHLL Béatrice, Cully
 VOUILLOZ Claude, Lausanne
 VUILLE Marcelle, Lausanne
 WACKERNAGEL Marie-Christine, Bâle

WALDBURGER Heinz et Doris,
Maracon
WARIDEL Brigitte, Villeneuve-sur Lot
WARIDEL Marc-Henri et Antoinette,
Chesalles sur Oron
WEBER-Margot André, Lausanne
WEIDMANN Gilbert, Savigny
WEIDMANN Jean, Yverdon
WERLY Francis et Denise, Lausanne
WEHRLI Janine, Saint-Prex
WESPI Michel et Marie-Claude, Lutry
WIDER Roland et Yvonne, Oron-la-Ville
WILHELM Ralph, Bâle
WILHELM Sylvan, Bâle
WUTHRICH-Pasche Nelly, Lausanne
WYSS Roger et PAYOT Yvette, Oron-la-
Ville
YBLOUX François et Jocelyne, Ropraz
ZAUGG Raymond et Chantal, Oron-la-
Ville
ZIGERLI Karl et Lotti, Berne
ZWEIFEL Max et Janine, Palézieux

Membres collectifs

Aéroformation, Lausanne-Blécherette
Amicale Btr Art Camp 15 , Ferlens
Association Nationale des Amis du Vin,
section VD, Crissier
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
Banque Raiffeisen, Mézières
Banque Raiffeisen, Oron-le-Châtel
Banque Raiffeisen, Palézieux
Banque Vaudoise de Crédit, Lausanne
Bibliothèque cantonale et universitaire,
Lausanne
Cercle démocratique, Lausanne
Cofideco SA, Vevey
Compagnie Vaudoise d'électricité,

Morges
Contafin Treuhand & Revision AG,
Wabern
Crédit Foncier Vaudois, Lausanne
Crédit Suisse, Lausanne
Fenaco, Lausanne
Grisoni Zaugg SA, Bulle
Grands Moulins de Cossonay SA,
Cossonay-Gare
Imprimerie Huwiler, Châtel St Denis
Kinematics SA, Préverenges
Montreux Palace, Montreux
Commune d'Ecoteaux
Commune d'Essertes
Commune d'Oron-La-Ville
Commune d'Oron-Le-Châtel
Commune de Bussigny sur Oron
Commune de Carrouge
Commune de Châtillens
Commune de Chesalles sur Oron
Commune de Corcelles Le Jorat
Commune de Ferlens
Commune de la Rogivue
Commune de Maracon
Commune de Mézières
Commune de Montpreveyres
Commune de Palézieux
Commune de Peney-Le-Jorat
Commune de Ropraz
Commune de Servion
Commune de Vuibroye
Commune de Vulliens
Commune des Tavernes
Commune des Thioleyres
Commune des Cullayes
Migros Vaud, Ecublens
Retraites Populaires, Lausanne
Sabag SA, Lausanne
Société des Magistrats et Fonctionnaires
de l'Etat de Vaud, Lausanne

Société de développement d'Oron et
environs, Oron-la-Ville
Vieille Fontaine Antiquités SA, Lausanne
Ville de Vevey, Vevey

68

1995: Réservez déjà la date
de l'Assemblée générale
1995, fixée au dimanche 30
avril 1995.

Statuts de l'Association pour la Conservation du Château d'Oron

Raison sociale et buts

- Art. 1er Sous la raison sociale «Association pour la Conservation du Château d'Oron» il existe une Association, organisée corporativement, en conformité des dispositions des articles 60 et suivants du Code civil.
- Art.2. L'Association est propriétaire du château d'Oron; son siège est à Oron-le-Châtel. Son but est la conservation et la restauration du Château d'Oron et du mobilier qu'il contient. Sa durée est indéterminée.

Structure

- Art. 3. L'Association se compose de toutes les personnes physiques et morales, sociétés, Communes, institutions qui adhèrent aux présents statuts dont elles reçoivent un exemplaire. Elles s'engagent à payer une cotisation annuelle fixée par l'Assemblée générale.
- Art.4. Il est également admis des membres à vie payant une contribution unique d'au moins dix fois la cotisation annuelle. Cette possibilité n'est accordée qu'aux membres individuels et aux couples.
- Art. 5. Les sociétaires n'ont aucun droit à l'actif social, ni à un traitement de faveur. La carte de membre donne libre entrée au château.
- Art. 6. Les membres sont répartis de la manière suivante :
- a) membres individuels
 - b) couples
 - c) membres collectifs
- Le Comité peut désigner des membres d'honneur, exonérés de cotisations.

Ressources

- Art. 7. Les ressources de l'Association sont assurées par les cotisations des membres, les finances perçues auprès des visiteurs, les dons, les contributions, subsides ou subventions, les produits de toutes les manifestations artistiques, récréatives ou gastronomiques organisées au château.

Organes et attributions

- Art. 8. L'Assemblée générale se compose des sociétaires et en représente l'ensemble. Elle se réunit à l'ordinaire une fois par an, au cours du premier semestre et, à l'extraordinaire, sur demande du Comité ou de quarante sociétaires au moins. Elle est convoquée par le Comité au moins deux semaines à l'avance, avec ordre du jour. Pour les élections, le scrutin a lieu à la majorité absolue au premier tour et relative au deuxième.

- Art. 9. L'Assemblée générale a les attributions suivantes :
- a) la nomination pour deux ans du Président, des membres du Comité et des vérificateurs des comptes,
 - b) la fixation pour deux ans des cotisations annuelles
 - c) l'approbation des comptes et de la gestion
 - d) les décisions d'une portée générale concernant le but, l'administration et les projets de la société. Elle en connaît l'activité.
 - e) les modifications statutaires
 - f) la dissolution
 - g) l'exclusion de membres pour de justes motifs.

Elle délibère valablement sur tous les objets à l'ordre du jour quel que soit le nombre de sociétaires présents.

- Art. 10. L'Association est administrée par un Comité de 7 à 9 membres qui se constitue lui-même. Seules les personnes physiques peuvent en faire partie.
- Le bureau composé du Président, du vice-président, du trésorier et du secrétaire - ces deux dernières fonctions pouvant être assumées par une seule personne - expédie les affaires courantes.
- Le Président, le vice-président, le trésorier et le secrétaire ont collectivement la signature sociale à deux.

- Art. 11. Chaque exercice comprend une année civile à la fin de laquelle le Comité établit les comptes qu'il soumet à l'Assemblée générale ordinaire avec un rapport d'activité.

Dissolution

- Art. 12. L'Association peut décider sa dissolution en tout temps.
- La liquidation est opérée par le Comité ou par une commission qui rapportera dans un délai de deux mois à l'Assemblée générale, compétente pour prononcer cette liquidation, moyennant l'assentiment du quart de l'ensemble des sociétaires.
- Dans ce cas, le solde actif du compte de liquidation sera affecté à des buts d'intérêt public, en prenant en considération l'aide reçue par l'Etat de Vaud et de la Confédération Suisse et les servitudes créées en leur faveur.

Validité

- Art. 13. Les présents statuts modifient et remplacent ceux du 11 juillet 1953, du 2 juillet 1961 et du 21 juin 1970. Ils ont été adoptés par l'Assemblée générale ordinaire du 21 avril 1985 et entrent en vigueur dès cette date.

**Assemblée générale
Dimanche 24 avril 1994
11 heures**

Nous comptons sur votre présence à l'Assemblée générale qui aura lieu au château le dimanche 24 avril 1994, à 11 heures dans la salle des Oron.

Après l'Assemblée, l'apéritif vous sera offert par l'Association.

Le déjeuner débutera à 12 heures 30, servi par le restaurateur officiel du château, le Montreux Palace.

Ordre du jour de l'Assemblée générale

1. Procès-verbal
2. Rapport du président
3. Rapport du trésorier
4. Rapport de la commission de vérification des comptes
5. Adoption des comptes 1993
6. Budget 1994
7. Election complémentaire au Comité
8. Propositions individuelles et divers.

Après la partie statutaire, M. Pierre Graber, ancien Président de la Confédération, s'exprimera sur le thème annoncé dans le billet du président.

Menu du déjeuner

72.

Duo d'asperges accompagné d'un médaillon de langoustine
Vinaigrette de légumes à l'huile de sésame

Consommé au sherry
Paillette dorée

Contrefilet de boeuf rôti à la broche du château
Sauce béarnaise
Pommes rissolées
Légumes frais du marché

Buffet de desserts, comprenant:
Fromages
Sorbets et douceurs

Les mignardises

Café à discrétion

Fr. 55.- par membre de L'Association (service compris) et par personne accompagnante non membre (une personne accompagnante par membre).

Attention: l'inscription au repas se fait en payant le montant dû jusqu'au 9 avril, à l'aide du bulletin vert joint à ce bulletin. La secrétaire de l'ACCO répondra volontiers à toute question sur cette manière de faire (tél 021 907 90 51).

Vous avez la possibilité d'émettre un voeu quant à la salle souhaitée; dans la mesure du possible, notre secrétaire essaiera de le réaliser.

Il est important d'observer le délai mentionné pour permettre l'envoi à temps des coupons de repas.

Les inscriptions seront admises au fur et à mesure de leur arrivée, dans la limite des places disponibles.

**Jazz au château le 8 avril, au caveau des Tortures.
Dès 20h30. Billets à l'entrée (prix unique de Fr.20.-).**

Formé de musiciens amateurs, mais pratiquant le jazz depuis plus de 20 ans,

le NEW ORLEANS JAZZ BABIES

a fêté ses 5 ans lors d'un mémorable concert au Caveau du Singe Vert à Lutry le 5 novembre 1993. Devant la qualité de cette exceptionnelle soirée à guichets fermés, l'enregistrement LIVE réalisé fera l'objet de leur prochain CD. Ce CD, dont la sortie est prévue pour fin mars 1994, sera en vente lors de la soirée au Château d'Oron

Le NOJB est composé des souffleurs traditionnels: cornet, clarinette et trombone, soutenus par la ligne harmonique et rythmique du banjo, tuba et washboard.

Les six musiciens recréent ainsi l'ambiance chaleureuse des orchestres de Louis Armstrong, Jelly Roll Morton, Bix Beiderbecke ou Jimmy Bertrand. Le répertoire englobe des morceaux peu connus des années 1925 en respectant les orchestrations originales, ainsi que quelques classiques joués dans leur version intégrale.

Le NOJB a joué dans de nombreuses soirées publiques ou privées, animations de marchés, animations estivales, concerts pour des oeuvres d'entraide. En août 1992 la Radio Romande a accordé une demi-heure d'antenne en direct au NOJB.

Pendant le concert, boissons et petite collation seront à votre disposition.



Gérard SCHEURER, cornet. Jürgen EBERHARD, trombone. Jean-Jacques BUHLER, clarinette. Jean-Pierre ITH, banjo. Michel JENNY, tuba. Xavier KOEB, washboard.

Soirée costumée du 28 mai 1994 en l'honneur des 60 ans de notre Association

Qui n'a jamais souhaité fêter dignement son anniversaire ?

74

A d'autant plus forte raison lorsqu'il s'agit du 60ème sans ride, d'un propriétaire nanti, mais qui ne cache pas quelques soucis de trésorerie et d'occasionnelles remises en question.

L'Association pour la Conservation du Château d'Oron célébrera le 60ème anniversaire de sa création en 1994. Le Comité vous invite à participer à une soirée costumée où Marie-Antoinette et sa cour trouveront au Château leur ambiance de prédilection.

Afin de laisser à chacun un choix aussi vaste que possible, nous avons choisi un thème couvrant plusieurs siècles: habillez-vous d'un costume d'époque de la Renaissance au XVIIIème siècle.

Parez-vous de costumes, dont nous ne pouvons que contempler les images, mais qui nous font souvent rêver.

Trompettes, musiciens, danseurs, orchestre animeront cette soirée. Un superbe buffet vous revitalisera.

Au château des locaux seront à disposition de ceux qui souhaiteront s'y métamorphoser- d'autres, le feront déjà à domicile.

Quelques adresses utiles pour la location de costumes:

Chez Barnabé, Servion (VD) 021 903 11 80

Ozeclats de rire, Ruchonnet 1, Lausanne 021 312 64 66

Théâtre de Carouge, 39, rue Ancienne, Carouge (GE) 022 343 66 44

Balestra-Costumes, 20, av du Mail, Genève 022 328 41 40

Madeline Golay, Gare 10, Orbe (VD) 024 41 21 20

Chez Confettis, Rte de Saint-Cergue 309, Nyon (VD) 022 362 07 77

Boutique Criss, Louis Favre 42, Boudry (NE) 038 42 41 44

Venez nombreux et n'attendez pas le dernier moment pour vous inscrire. Le nombre de places sera limité à une centaine. Venez avec vos amis. Nous vous attendons samedi 28 mai dès 19h.

L'inscription à la soirée et au buffet se fait en payant Fr 150.- par personne jusqu'au 20 avril à l'aide d'un des bulletins verts joints à ce bulletin. La quittance fera foi le 28 mai.



Buffet château

Consommé à la Châtelaine

Froid:

*Aspic de légumes
Saumon fumé d'Ecosse
Truite fumée de la Sarine
Cocktail de crevettes
Sauce Calypso
Terrine de canard au porto
Filets d'oie fumés
Saucisson vaudois
Viande séchée
Jambon cru
Melon rafraîchi
Salades de saison
Assortiment de sauces
Le panier du boulanger*

Chaud:

*Epaule de veau et jambon à l'os rôtis à la broche du château
Pommes galettes
Ratatouille*

Les desserts:

*La ronde des fromages
Assortiment de sorbets garni de baies des bois
Choix de tourtes
Mignardises*

Paiement de la cotisation annuelle

Cette année, vous recevez simultanément trois bulletins verts. Un pour le paiement de votre participation à l'Assemblée générale, un autre pour le paiement de votre cotisation annuelle à l'Association et un troisième pour la soirée costumée du 28 mai.

Afin de faciliter la tâche de notre trésorier, ne confondez pas les trois!

Aidez-nous à économiser: L'office des chèques postaux nous facture Fr. 1.10 pour chaque versement jusqu'à Fr.50.- effectué directement au guichet de la poste. Par contre ce même versement est gratuit, s'il est fait par virement ou par ordre de paiement bancaire. Dans le but d'éviter des frais à notre Association, essayez de faire des virements. Merci.

Rappel des montants à payer:

- Membre individuel, cotisation annuelle Fr 30.-
- Couple, cotisation annuelle Fr 50.-
- Membre collectif, cotisation annuelle minimum Fr 300.-
- Membre à vie, cotisation unique de Fr 300.-
- Membre à vie, couple, cotisation unique de Fr 500.-

Tarif de location des salles

78

Salle des Gardes: (*maximum 78 personnes*)

prix minimum jusqu'à 30 personnes	Fr. 300.-
de 31 à 40 personnes	250.-
par personne supplémentaire	5.-

Salle de Justice: (*maximum 172 personnes*)

prix minimum jusqu'à 60 personnes	500.-
de 61 à 80 personnes	400.-
par personne supplémentaire	5.-

Salle des Tortures:

location pour repas (<i>maximum 60 personnes</i>)	250.-
location pour apéritif sans repas	60.-

Salle des Oron

(*maximum 90 places pour les repas, 160 pour des conférences*)

Pour congrès, conférences, assemblées, exposition, concert, etc	400.-
En cas de location d'une deuxième salle pour les repas	200.-
Location pour apéritif sans repas	120.-

Tout le rez-de-chaussée (*4 salles, maximum 400 personnes*) 1'200.-

**Le chauffage et l'illumination extérieure du château sont compris dans le tarif.
Pour le prix des menus, consulter le mode d'emploi, page 2**

Bibliographie:

Héli LIARD.- Le château et la Seigneurie d'Oron.- Photographies de Jean-Claude Decorges.- Neuchâtel : Editions du Griffon, 1979.- 32 pages (*Collection Trésors de mon pays, No 179*). Fr. 15.-

ASSOCIATION POUR LA CONSERVATION DU CHATEAU D'ORON :
1934-1984.- Oron : Imprimerie Campiche, 1984.- 63 pages illustrées Fr. 15.-

Ces ouvrages sont en vente au Château.

Crédit photographique et illustrations:

Page de couverture: le château d'Oron par André Locher

Page 6: photo de Raymond Junod

Page 42: photo de Derib, Olivier Delacrétaç, Pierre-Yves Lador par André Locher

Page 43: flûte traversière par Olb

Page 45: Jean-René Bory par Philippe Gonus

Page 45: Jean des Cars par André Locher

Page 47: Alexandre de Marenches par André Locher

Pages 56-57: Le château avant et après les travaux de restauration des façades
par Maurice Vulliemin et Jean-Claude Decorges

Rédaction:

Comité de rédaction : Brigitte Waridel, Corboz Marianne et André Locher

Concept et conseil graphiques: Werner Jeker et Valérie Giroud

Mise en page: André Locher et son Macintosh

Impression: Imprimerie Campiche, Oron-la-Ville